

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

9^e Législature

TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1991-1992

(1^{re} SÉANCE)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

Luratech

Séance du vendredi 7 février 1992

www.luratech.com



SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. HENRI EMMANUELLI

1. **Ouverture de la troisième session extraordinaire de 1991-1992** (p. 291).
2. **Proclamation de l'élection d'un député** (p. 291).
3. **Décision du Conseil constitutionnel sur une requête en contestation d'opérations électorales** (p. 291).
4. **Saisine du Conseil constitutionnel** (p. 291).
5. **Sonorisation de l'hémicycle** (p. 291).
6. **Déclaration de politique générale du Gouvernement** (p. 291).
Mme Edith Cresson, Premier ministre.
7. **Dépôt d'une motion de censure** (p. 299).
8. **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement** (p. 299).
9. **Communication du texte d'une motion de censure** (p. 316).
MM. Jean-Claude Gayssot,
François Léotard,
Edouard Balladur,
Laurent Fabius,
Jacques Barrot,
Mme Marie-France Stirbois.
10. **Débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement (suite)** (p. 316).
Mme le Premier ministre.
Clôture du débat.
11. **Nomination de représentants à un organisme extraparlémentaire** (p. 319).
12. **Désignation de candidats à un organisme extraparlémentaire** (p. 319).
13. **Dépôt d'une proposition de résolution** (p. 319).
14. **Ordre du jour** (p. 319).

LuraTech

www.luratech.com

COMPTE RENDU INTÉGRAL

PRÉSIDENTE DE M. HENRI EMMANUELLI

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

1

OUVERTURE DE LA TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1991-1992

M. le président. J'ai reçu de Mme le Premier ministre communication du décret du Président de la République, en date du 5 février 1992, portant convocation du Parlement en session extraordinaire.

Je donne lecture de ce décret :

DÉCRET PORTANT CONVOCATION DU PARLEMENT EN SESSION EXTRAORDINAIRE

- « Le Président de la République,
- « Sur le rapport du Premier ministre,
- « Vu les articles 29 et 30 de la Constitution,
- « Décrète :

« Art. 1^{er}. - Le Parlement est convoqué en session extraordinaire le vendredi 7 février 1992.

« Art. 2. - L'ordre du jour de la session extraordinaire comprendra une déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat.

« Art. 3. - Le Premier ministre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

« Fait à Paris, le 5 février 1992.

« FRANÇOIS MITTERRAND

« Par le Président de la République :

« Le Premier ministre,
« ÉDITH CRESSON »

Ce décret est paru au *Journal officiel* du 6 février 1992.

En application des articles 29 et 30 de la Constitution, je déclare ouverte la troisième session extraordinaire de 1991-1992.

2

PROCLAMATION DE L'ÉLECTION D'UN DÉPUTÉ

M. le président. J'ai reçu, en application de l'article L.O. 179 du code électoral, une communication de M. le ministre de l'intérieur, en date du 3 février 1992, m'informant que M. Marc-Philippe Daubresse a été élu, le 2 février 1992, député de la quatrième circonscription du Nord.

(M. Marc-Philippe Daubresse prend place à son banc. - Mmes et MM. les députés des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française se lèvent et applaudissent.)

Plusieurs députés des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République. Et Durieux ?

3

DÉCISION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL SUR UNE REQUÊTE EN CONTESTATION D'OPÉRATIONS ÉLECTORALES

M. le président. En application de l'article L.O. 185 du code électoral, j'ai reçu du Conseil constitutionnel communication d'une décision de rejet relative à une contestation d'opérations électorales.

Conformément à l'article 3 du règlement, cette communication est affichée et sera publiée à la suite du compte rendu intégral de la présente séance.

4

SAISINE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. le président. J'ai reçu de M. le président du Conseil constitutionnel une lettre m'informant qu'en application de l'article 61, alinéa 2, de la Constitution, Mme le Premier ministre a saisi le Conseil constitutionnel d'une demande d'examen de la conformité à la Constitution de l'article 8 de la loi relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

M. Robert Pandraud. Merci, monsieur Marchand !

5

SONORISATION DE L'HÉMICYCLE

M. le président. Il semble, mes chers collègues, que certains d'entre vous se plaignent des mauvaises conditions d'audition. Je vous informe que le système de sonorisation utilisé aujourd'hui est provisoire. *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

M. Gérard Chasseguet. Comme le reste !

M. Robert Pandraud. C'est un symbole de la nouvelle présidence !

M. le président. J'en appelle donc à votre indulgence.

Dans la salle, les micros habituels sont remplacés par des micros mobiles. J'invite ceux d'entre vous qui interviendront à parler le plus près possible de ces micros.

M. Jean-Louis Debré. C'est la gauche qui n'a plus de voix !

6

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

M. le président. L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement sur sa politique générale et le débat sur cette déclaration.

La parole est à Mme le Premier ministre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Mme Edith Cresson, Premier ministre. Mesdames, messieurs les députés, ...

M. Jean-Louis Debré. Tout va bien !

Mme le Premier ministre. ... le Parlement a été convoqué en session extraordinaire pour débattre, comme vous l'avez demandé, de l'affaire Habache.

M. Jean-Yves Charnard et M. Jean-Louis Debré. Mais il n'y a pas d'affaire Habache !

Mme le Premier ministre. C'est ce que j'oserai appeler le « mobile apparent ». (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Franck Borotra. Un mobile, il faut que ça bouge ! Or vous êtes immobile !

Mme le Premier ministre. Et nous parlerons des conditions de venue et de départ de M. Habache.

Mais j'ai perçu un mobile plus réel chez certains : l'impatience.

M. Robert-André Vivien, M. Jean-Yves Charnard et M. Robert Pandraud. Rocard !

Mme le Premier ministre. J'ai cru, en effet, entendre ici et là que certains d'entre vous souhaitaient un changement de Gouvernement. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)...

Plusieurs députés des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. Rocard !

M. Jean-Louis Goasduff. Le « barreur de petit temps » !

Mme le Premier ministre. ... mais que d'autres souhaitaient s'autodissoudre. C'est nouveau !

J'ai entendu plusieurs propositions contradictoires, divergentes,...

Plusieurs députés des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. Rocard !

Mme le Premier ministre. ... mais, après tout, c'est votre affaire !

M. André Santini. La parole au peuple !

Mme le Premier ministre. Mesdames, messieurs les députés, je vous entretiendrai, bien sûr, de M. Habache. (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.) Je vous exposerai ensuite la politique que j'entends conduire jusqu'à la fin de la législature. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Gérard Chasseguet. A voir !

Mme le Premier ministre. Vous savez que vous pouvez toujours, à l'occasion d'une telle déclaration de politique générale, censurer le Gouvernement.

M. André Rossinot. Et la « confiance » ?

Mme le Premier ministre. Le Président de la République vous l'a rappelé mardi.

M. Robert Pandraud. Engagez votre responsabilité !

Mme le Premier ministre. Mais pourquoi, mesdames, messieurs de l'opposition,...

M. Jean-Louis Debré. Rocard ?

Mme le Premier ministre. ... voulez-vous bouleverser le calendrier sans, apparemment, savoir comment...

M. Philippe Vasseur. C'est la faillite !

Mme le Premier ministre. ... et sans présenter de propositions qui vous soient communes ?

D'ici à 1995, il y aura une élection au suffrage universel chaque année. En 1992, il y aura les élections régionales, cantonales et sénatoriales, en 1993 les élections législatives, en 1994 les élections européennes et en 1995 les élections municipales, l'élection présidentielle et les élections sénatoriales.

M. Gérard Bapt. C'est bien assez !

Mme le Premier ministre. La démocratie a ses règles et son calendrier. Ne faites pas de l'impatience une vertu républicaine ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Robert Pandraud et M. Patrick Ollier. Et Rocard !

M. Charles Ehrmann. Ce n'est pas gentil pour Rocard !

M. Franck Borotra. Vous, madame, vous faites de l'immobilisme une vertu du pouvoir !

Mme le Premier ministre. Je vous demande de vous rappeler l'expression du Président de la République :

« Je vous ai dit que la France devait être une démocratie paisible et réfléchie. » (*Rires et exclamations sur les bancs du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Robert-André Vivien. Pas d'ironie !

M. Robert Pandraud. Avec un « dialogue fracassant » !

Mme le Premier ministre. Et le Président ajoute : « Le propre d'une démocratie réfléchie, c'est que les consultations électorales s'y font à leur échéance normale. »

Mesdames, messieurs les députés, cette déclaration du Président de la République date de 1976. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François d'Aubert. Et en 1988, qu'est-ce qu'il a fait ?

Mme le Premier ministre. Mais, puisque vous le souhaitez, revenons au mobile apparent de cette session extraordinaire.

M. Jean-Louis Goasduff. Et aux « affaires » !

Mme le Premier ministre. Jamais, depuis 1958, aucun de mes prédécesseurs n'a voulu monter à cette tribune pour débattre d'affaires qui ont affecté, et parfois très gravement, le bon fonctionnement de l'Etat.

M. André Labarrère. C'est vrai !

Mme le Premier ministre. Mais l'opinion publique n'a pas la mémoire courte.

M. Charles Ehrmann. C'est une formule du maréchal Pétain !

Mme le Premier ministre. Et vous, en tout cas, vous ne devriez pas l'avoir !

L'opinion publique se souvient de certaines affaires,...

M. Gérard Chasseguet. Elevez un peu le débat !

Mme le Premier ministre. ... et de certaines affaires qui ont été tragiques. (*Vives protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Jean-Louis Debré. Lamentable !

Mme le Premier ministre. Il y a aujourd'hui trente ans, le 7 février 1962, une manifestation pacifique pour la paix en Algérie a débouché sur une répression sanglante au métro Charonne. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est vrai !

Mme le Premier ministre. Les familles ont pleuré leurs morts. J'ai cherché, en vain, la trace d'explications sérieuses du pouvoir de l'époque. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. François d'Aubert. Et sous la IV^e République ?

M. Jean Kiffer. Et l'affaire de l'Observatoire ?

Mme le Premier ministre. J'ai cherché la trace de sanctions. Il n'y en avait pas ! (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*) Les Français se souviennent qu'en d'autres temps la justice avait du mal à passer, même lorsqu'il s'est agi de crimes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Pierre Kucheide. Ben Barka !

M. Louis de Broissie. Greenpeace !

Mme le Premier ministre. Ils se souviennent que certains médias étaient muselés,...

M. Emmanuel Aubert. Qu'est-ce que vous avez fait ?

Mme le Premier ministre. ... le droit batoué, la réalité camouflée (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Vives exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française*) et que tout se terminait par des non-lieux.

M. Jean-Yves Chamard. Minable !

Mme le Premier ministre. Je n'aurai pas la cruauté de rappeler ici la longue liste des affaires (« Si ! » sur les bancs du groupe socialiste) qui sont dans toutes les mémoires.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Ouvéa ! (*Vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Roland Huguot. Les coupables protestent !

M. Jean-Pierre Kucheida. Les criminels, c'est vous, messieurs de la droite !

Mme le Premier ministre. Heureusement, les temps ont changé.

M. Robert-André Vivien. Vos propos sont honteux, madame !

Mme le Premier ministre. Vous avez, mesdames, messieurs les députés de l'opposition, souhaité débattre de la venue en France de Georges Habache. Eh bien, parlons-en ! (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Robert-André Vivien. Les propos que vous avez tenus, madame, sont indignes de la fonction de Premier ministre ! Vous devriez avoir honte !

M. le président. Mes chers collègues, Mme le Premier ministre a seule la parole. Conservons une certaine sérénité à ce débat !

M. Jacques Santrot. Elle a touché juste !

Mme le Premier ministre. Le mercredi 29 janvier, à vingt et une heures quarante, un avion se pose au Bourget.

M. Patrick Ollier. Personne n'était prévenu !

Mme le Premier ministre. C'est un transport sanitaire d'urgence. Georges Habache est à bord pour être admis dans un hôpital de la Croix-Rouge.

Je ne reviendrai pas sur une chronologie qui ne souffre plus de contestation.

M. Jean-Luc Reitzer. Ah bon ?

Mme le Premier ministre. Je me bornerai à indiquer quelques points qui ont soulevé des interrogations. (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)

M. Patrick Balkany. Des indignations !

M. Jean-Louis Debré. « Ils sont tous fous ! »

Mme le Premier ministre. Premièrement, une autorisation délivrée à l'insu des autorités politiques compétentes (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)...

M. Jean-Louis Goasduff. Ce n'est pas sûr !

Mme le Premier ministre. ... a abouti à l'entrée dans notre pays, par avion sanitaire, de Georges Habache.

M. Patrick Balkany. Vous vouliez dire : « des autorités incompétentes » ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Monsieur Balkany, je vous en prie !

Mme le Premier ministre. A partir du moment où l'autorité politique était prévenue, c'est-à-dire vers vingt heures, l'avion était en vol.

M. Philippe Vasseur. Il n'y a plus d'autorité politique ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Noël Josèphe. Vasseur, taisez-vous ! On se verra pendant la campagne !

M. le président. Mes chers collègues, je vous en prie ! Je ne pense pas que le spectacle que vous donnez soit de nature à élever le débat !

Mme le Premier ministre. Aucune mesure improvisée, et dont l'exécution aurait été dangereuse ou hasardeuse, ne pouvait faire obstacle à l'admission de l'intéressé dans un hôpital privé.

A partir de là, était-il possible d'invoquer, à l'encontre de l'intéressé, l'existence d'une pièce de justice ?

Non ! Les vérifications faites lors de la procédure administrative s'étaient révélées négatives : il n'existe aucun mandat d'arrêt national ou international contre Georges Habache. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. C'était un visiteur !

Mme le Premier ministre. Nous entrons alors dans une autre phase.

Judiciaire d'abord. Le juge a prononcé la garde à vue, instruit son dossier et levé la garde à vue.

M. Jean-Louis Debré. Pour une fois vous ne l'avez pas dessaisi !

Mme le Premier ministre. M. Habache est reparti dans le pays d'où il était venu.

A ma demande, des sanctions ont été prises contre de hauts responsables (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre*) qui s'étaient livrés à un traitement de cette affaire...

M. Patrick Balkany. Ils ont été promus !

M. Louis Colombani. Ils sont maintenant ambassadeurs !

Mme le Premier ministre. ... en sous-estimant ses aspects politiques. Ils ont commis la faute de ne pas prendre la précaution élémentaire d'informer leur ministre (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) D'une faute administrative à laquelle il a été rapidement mis bon ordre, vous voulez faire une affaire d'Etat !

M. Robert-André Vivien. Mais c'est une affaire d'Etat, madame !

Mme le Premier ministre. Tenons-nous en aux faits !

M. Habache est reparti. Le Président de la République s'est exprimé. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Franck Borotra. C'est la faute aux journalistes, bien entendu !

Mme le Premier ministre. Le Parlement est réuni. Le monde continue de tourner. Les jeux Olympiques s'ouvrent demain. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) Le Parlement italien vient d'être dissous.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Et le nôtre !

M. Philippe Vasseur. Dissolution !

Mme le Premier ministre. L'I.R.A. et l'E.T.A. ont repris leurs attentats meurtriers. L'Allemagne vient de franchir le seuil des trois millions de chômeurs : « sans émotion » titre un journal économique.

Ainsi va le monde, avec ses bons et ses mauvais côtés. Mon gouvernement continue de travailler. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Robert-André Vivien. Il y a des check-up qui s'imposent.

Mme le Premier ministre. Permettez-moi, dans le cadre de cette déclaration de politique générale, de revenir maintenant à l'essentiel.

M. Patrick Balkany. Le vote de la censure !

Mme le Premier ministre. Qu'attendent aujourd'hui les Français de leur gouvernement ? (« Votre départ » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)

M. Jean-Louis Debré et M. Robert-André Vivien. Que vous partiez !

M. le président. Mes chers collègues, de nombreux orateurs sont inscrits cet après-midi. Il est souhaitable pour tout le monde que les débats se déroulent dans un certain calme. Veuillez poursuivre, madame le Premier ministre.

Mme le Premier ministre. Qu'attendent les Français de tout gouvernement ?

Ils en attendent un Etat de droit, des emplois et la chance pour chacun de s'insérer dans la société, une protection sociale, des régions dynamiques ayant toutes leurs chances et, enfin, une France qui tienne son rang dans le monde.

C'est en fonction de ces attentes fondamentales que j'agis, comme l'ont fait les premiers ministres de gauche depuis dix ans,...

M. Jean-Louis Debré. Rocard !

Mme le Premier ministre. ... Pierre Mauroy, Laurent Fabius et Michel Rocard.

M. Jean-Yves Chamard. Le « barreur de petit temps » !

Mme le Premier ministre. Venons-en à l'Etat de droit. La France est elle-même quand elle est universalité, quand elle propose au monde les principes des droits de l'homme, quand elle fonde un Etat de droit.

M. Jean-Louis Debré. Et quand Mitterrand va serrer la main de Kadhafi ?

M. Robert Pandraud. Et le *Rainbow Warrior* !

Mme le Premier ministre. François Mitterrand a fait de l'Etat de droit le socle de son action à la tête du pays. (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Volontairement, depuis 1981, la gauche a voulu mettre nos concitoyens à l'abri de tous les régimes d'exception.

Qui a supprimé la Cour de sûreté de l'Etat ? (« C'est nous », sur les bancs du groupe socialiste.)

Qui a aboli les tribunaux militaires ? (*Même mouvement.*)

M. Jean-Louis Debré. Et qui a dessaisi un juge ? Et qui a voté l'amnistie ?

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. Et qui a vidé les caisses ?

Mme le Premier ministre. Ce sont là des conquêtes que j'espère définitives comme l'abolition de la peine de mort. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Volontairement, depuis 1981, la gauche a élargi le champ des libertés. (*Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et l'Union pour la démocratie française.*)

Qui a permis aux radios libres de vivre ? Ce n'est pas vous, mesdames, messieurs de l'opposition ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Qui a libéré la télévision du carcan politique ? Ce n'est pas vous non plus ! (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Jean-Louis Debré. Et La Cinq ?

M. Robert-André Vivien. Dites-le à La Cinq !

Mme le Premier ministre. Qui a réglementé les écoutes téléphoniques, dont la pratique non encadrée fut si longtemps tolérée ? (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Robert-André Vivien. Nul !

Mme le Premier ministre. L'action de mon gouvernement s'inscrit dans cette continuité,...

M. Robert Pandraud. Dites cela aux infirmières !

Mme le Premier ministre. ... qu'il s'agisse de la réforme du statut de la magistrature, de la suppression de la double peine,...

M. Jean-Louis Debré. Du dessaisissement de juges !

Mme le Premier ministre. ... du renforcement de l'aide juridique, de l'achèvement de la rénovation du code pénal.

Mais lutter pour l'Etat de droit, c'est aussi faire respecter les droits.

M. Jean-Louis Debré. Et l'amnistie !

Mme le Premier ministre. C'est pourquoi, face au problème de l'immigration avec lequel certains veulent affoler l'opinion, je dis qu'il n'y aura pas d'intégration généreuse sans maîtrise rigoureuse des flux migratoires. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Dire cela en gêne, paraît-il, certains. Ils ne me feront pas dévier de ma conviction.

M. Pierre Mazeaud. Et si vous nous parliez de l'affaire elle-même ?

Mme le Premier ministre. Les libertés individuelles, tout le monde le sait, sont garanties en France mieux et plus que dans la plupart des autres pays. On peut même perquisitionner pour la première fois le siège d'un parti politique au pouvoir. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Eh oui !

M. Pierre Mazeaud. Et l'indépendance des juges ?

Mme le Premier ministre. Mais peut-on injurier le Gouvernement ?

M. Pierre Mazeaud. Oui !

Mme le Premier ministre. Peut-on jeter l'opprobre sur l'ensemble de la représentation nationale...

M. Jean-Louis Debré. Sur les socialistes seulement !

Mme le Premier ministre. ... et l'associer à l'argent ?

La déviation à laquelle nous assistons en ce moment, mesdames et messieurs les députés, est dangereuse, et vous le savez bien sur tous ces bancs ! (« Absolument ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Gérard Chasseguat. Vous en êtes responsable !

Mme le Premier ministre. Elle mérite une réflexion collective. Il n'y a pas, d'un côté, les politiques et, de l'autre, les justiciers comme on tente bruyamment d'en accrédi-ter l'idée. (« Très juste » sur les bancs du groupe socialiste.)

Mesdames et messieurs les députés, même si certains pensent y avoir un petit intérêt immédiat,...

M. Jean-Louis Debré. Rocard ?

Mme le Premier ministre. ... méfiez-vous de la démagogie ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Yves Chamard. Vous parlez d'expérience !

Mme le Premier ministre. Soyez inflexibles envers ceux qui, en nombre infime, auraient failli. Rappelez-vous que tout ce qui tire la politique vers le bas, avec les facilités que donne notre société dite médiatique, s'inscrit contre la démocratie, fait le jeu des faux prophètes et, un jour, peut faire le malheur du peuple. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Pour ce qui concerne notre action, je voudrais seulement poser quelques questions. (« Ah ! » sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Qui, en France, a fait voter une loi...

M. Jean-Louis Debré. D'amnistie !

Mme le Premier ministre. ... sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales ? (« Chirac ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Qui a entrepris de lutter contre le blanchiment de l'argent tiré de trafics illégaux ?

M. Patrick Ollier. C'est nous !

Mme le Premier ministre. Qui a institué un contrôle des marchés publics ?

M. Jean-Louis Debré. Urba !

Mme le Premier ministre. Qui a clarifié le régime d'indemnisation des élus ?

M. Jean-Yves Chamard. Boucheron !

Mme le Premier ministre. Qui a proposé de rendre public le patrimoine des élus ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. Médecin !

Mme le Premier ministre. Les gouvernements de la gauche !

Mais, aujourd'hui, la France doit aller encore plus loin. Je vous proposerai dans les prochaines semaines...

M. Jean-Louis Debré. Vous ne serez plus là !

Mme le Premier ministre. ... une réforme profonde des règles de l'urbanisme commercial qui, bonnes dans leur principe, méritent d'être revues dans leurs modalités. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Louis Debré. Et Habache ?

Mme le Premier ministre. Mais j'insiste. Il ne suffit pas, la preuve en est, de légiférer. Il est temps de relever la tête. (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre) et de rappeler aux démagogues, où qu'ils soient, l'honneur du politique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Jean-Louis Debré. Relevez la tête, messieurs !

Mme le Premier ministre. Mon deuxième point concernera l'emploi.

L'emploi, des emplois, voilà ce qu'attendent les Français. Voilà la priorité de mes priorités.

M. Gérard Chasseguet. Cela fait dix ans qu'ils attendent !

Mme le Premier ministre. La crise de l'emploi des années 1980 à 1990 ne s'explique pas seulement par des changements de conjoncture. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Alain Juppé. Cela s'explique aussi par une mauvaise politique !

Mme le Premier ministre. Nous avons à faire face à une mutation d'une grande ampleur : une nouvelle concurrence internationale pour nos produits, une évolution démographique meilleure que chez certains de nos voisins, une population active féminine qui est la plus importante d'Europe.

Mme Muguette Jacquaint. Selon vous, ce sont donc les femmes qui sont responsables du chômage !

Mme le Premier ministre. Nous devons assumer ces caractéristiques, qui sont toutes favorables, en créant plus d'emplois que les autres.

M. Xavier Deniau. Le chômage des jeunes est aussi le plus important !

M. Patrick Balkany. On peut pas dire que vous réussissez !

Mme le Premier ministre. Quand je décide de renforcer les capacités financières des P.M.E. et des P.M.I., de relancer l'apprentissage,...

M. Robert Pandraud. Quand Farnoux, le gourou, décide !

Mme le Premier ministre. ... de développer la formation en alternance, c'est la bataille pour l'emploi !

M. Robert-André Vivien. Vous l'avez perdue. Vous avez un million de chômeurs à votre actif !

Mme le Premier ministre. Quand nous incitons à la création d'emplois familiaux et quand nous allégeons les cotisations sociales à l'embauche des jeunes, c'est la bataille pour l'emploi !

M. Patrick Balkany. Vous l'avez perdue !

Mme le Premier ministre. Quand nous réorganisons l'A.N.P.E.,...

M. Jean Kiffer. Où est Habache dans tout cela ?

Mme le Premier ministre. ... quand nous créons les « carrefours jeunes », quand nous sanctionnons le travail clandestin, c'est la bataille pour l'emploi !

Mesdames et messieurs les parlementaires, quand la France regagne, comme c'est le cas aujourd'hui, des parts de marché à l'étranger, notamment dans les pays solvables et dans les

industries civiles - les chiffres du commerce extérieur sont là pour le prouver -, c'est la bataille pour l'emploi ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Quand je prends des mesures de politique industrielle pour restructurer le secteur public, le moderniser, l'adapter à la concurrence internationale, c'est la bataille pour l'emploi !

M. Philippe Vasseur. C'est Waterloo !

Mme le Premier ministre. L'Etat actionnaire remplit sa fonction traditionnelle qui a été à l'origine des grandes réussites industrielles qui sont notre fierté à tous.

La création des Thomson-C.E.A. Industrie, l'ouverture du capital de Bull et les accords technologiques qui l'accompagnent,...

M. Jean Kiffer. Et la sidérurgie ?

Mme le Premier ministre. ... les réorganisations de demain, voilà les emplois du futur dans les industries de pointe. Celles-ci tireront notre industrie et assureront notre indépendance.

Sur ces dossiers, menés en informant les commissions parlementaires compétentes qui, depuis des années, s'y intéressent, je vous demande - car il s'agit de dossiers complexes et d'une importance essentielle - de vous reporter davantage aux analyses de la presse économique. L'industrie de la France de demain est une affaire sérieuse où l'anecdote politicienne et l'intérêt personnel n'ont pas leur place. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Robert-André Vivien. Et les rapports des commissions ? Vous ne connaissez pas !

Mme le Premier ministre. La bataille, je la mène pour inverser la courbe du chômage. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

C'est ce pari et seulement celui-là que je veux gagner. Lui seul m'intéresse.

M. Robert-André Vivien. Et vos collègues au Gouvernement, ils ne font rien ?

Mme le Premier ministre. Souvenons-nous de l'échec de la droite qui, en 1987, a laissé monter le chômage à un niveau jamais atteint. (*Vives protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Pierre Mazeaud. Pas vous ! Pas ça ! C'est inadmissible ! C'est indigne ! Même vos ministres sont atterrés !

Mme le Premier ministre. Alors de grâce, ne nous donnez pas de leçons !

Pour ma part, je suis déterminée à bousculer les réticences naturelles au changement et beaucoup d'attitudes douillettes. Qui, en France, a jugulé l'inflation...

M. Jean-Louis Debré. Pas vous !

M. Robert-André Vivien. Chirac et Balladur !

Mme le Premier ministre. ... et rendu à nos entreprises la compétitivité de leurs prix ? (« C'est nous ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

Qui a restructuré, modernisé et adapté à la concurrence internationale le secteur public ? (*Même mouvement.*)

Qui défend aujourd'hui nos secteurs de pointe dans la grande tradition industrielle de notre pays ?

Une seule réponse : la gauche ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mais la France doit aller encore plus loin.

Nous devons intensifier notre action contre l'exclusion professionnelle. Dans les neuf prochains mois,...

M. Pierre Mazeaud. Vous ne serez plus là !

Mme le Premier ministre. ... 500 000 chômeurs de longue durée se verront proposer une action individualisée de formation, de qualification professionnelle ou de retour à l'emploi.

Nous devons développer l'apprentissage, professionnaliser le plus possible les formations, déconcentrer les établissements, faire un effort sans précédent sur l'enseignement des langues et des technologies.

M. Gérard Chasseguet. Vous venez de le découvrir ?

Mme le Premier ministre. Le troisième point de mes propositions concerne la protection sociale.

Pour moi, Premier ministre d'un gouvernement de gauche, la protection sociale, c'est d'abord permettre à chacun de se soigner efficacement...

Plusieurs députés des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. Habache !

Mme le Premier ministre. ... étant protégé contre les conséquences financières de la maladie ; c'est ensuite permettre aux personnes âgées de percevoir un revenu convenable ; c'est enfin donner à chacun les moyens de mener une vie sociale normale et d'échapper à l'exclusion.

Le revenu minimum d'insertion, créé par Michel Rocard, a été une avancée décisive. (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement de la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.) Il ne se contente pas d'assurer un revenu, il oriente vers l'insertion professionnelle.

M. Jean-Yves Chamard. Ce n'est pas vrai !

Mme le Premier ministre. La protection sociale, cela signifie d'abord de pouvoir se soigner. C'est possible, pour tous, dans notre pays parce qu'il y existe une sécurité sociale qui marche.

M. Jean-Louis Debré. A genoux !

Mme le Premier ministre. Dès mon arrivée, j'ai été confrontée au problème lancinant de l'équilibre des comptes de la sécurité sociale.

M. Pierre Mazeaud. Merci Rocard !

Mme le Premier ministre. Mission accomplie, mission impopulaire et tant pis pour ma cote dans les sondages ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

Le déficit de la sécurité sociale prévu pour 1991 aura été ramené de 23 à 15 milliards de francs et, en 1992, l'équilibre sera retrouvé. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.)

Je ne me suis pas contentée de redresser les comptes pour l'avenir immédiat. Je me suis préoccupée d'assurer cet équilibre pour le moyen terme.

M. Jean-Yves Chamard. Ce n'est pas vrai, vous le savez bien ! (Exclamations et protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

Mme le Premier ministre. engagées avec l'ensemble des professionnels de la santé et les caisses d'assurance maladie. Vous savez que ce sont des négociations difficiles tant elles rompent avec nos habitudes.

M. Jean-Yves Chamard. Vous n'avez pas le droit de dire cela !

Mme le Premier ministre. Et pourtant, quatre accords sont dès à présent signés. Pour la première fois, un gouvernement réussit à mettre en place des dispositifs négociés qui garantiront l'équilibre de la sécurité sociale sur un long terme.

M. Jean-Yves Chamard. C'est faux, et vous le savez !

M. Franck Borotra. Démagogie !

M. Bernard Debré. Démagogie et mensonge !

Mme le Premier ministre. Reste l'importante question des retraites. Mon ambition est d'en consolider les régimes. Vous savez qu'ils sont aujourd'hui déséquilibrés parce que leur système de financement n'a pas été adapté à notre évolution démographique et sociologique. Voilà encore une question lancinante. Je la traiterai. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Très bien !

Mme le Premier ministre. Des consultations sont déjà engagées. Nous prendrons les mesures nécessaires. Leur effet sera lent et progressif.

En attendant, je saisis l'occasion de cette tribune pour confirmer, haut et fort, le droit à la retraite à soixante ans, de même que le maintien du système de retraite par répartition. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. René André. Ça aussi, c'est un mensonge !

M. le président. S'il vous plaît, mon cher collègue ! Je pense qu'il y a des mots qu'il vaut mieux éviter. Il y a d'autres manières de s'exprimer. On dit : « C'est inexact ! »

M. René André. Ça vous va bien de dire cela !

M. Robert-André Vivien. C'est une contrevérité !

M. Eric Raoult. C'est inexact !

M. le président. Voilà ! Ces expressions sont plus conformes à votre statut !

Veillez poursuivre, madame le Premier ministre.

Mme le Premier ministre. Il est clair que les retraités actuels ont des droits acquis ; ils seront préservés. Leur pouvoir d'achat sera maintenu comme il l'a été depuis que la gauche est au pouvoir. (Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)

M. Eric Raoult. C'est inexact !

Mme le Premier ministre. Enfin, les actifs d'aujourd'hui doivent avoir l'assurance de bénéficier demain d'une retraite qui corresponde aux cotisations qu'ils auront versées.

Qui donc, depuis dix ans, a non seulement maintenu mais amélioré la protection sociale en France ?

M. Jean La Garrec. Nous !

M. Bernard Debré. Trois millions de chômeurs ! Demandez-leur s'ils sont contents !

Mme le Premier ministre. Qui a su, en même temps, mettre en place une politique contractuelle de maîtrise de la dépense ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est nous !

Mme le Premier ministre. Qui, enfin, a donné à chacun l'assurance d'un revenu minimum et d'une prise en charge active de son insertion ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est nous !

Mme le Premier ministre. Une seule réponse : les gouvernements de gauche. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Bernard Debré. C'est misérable !

M. le Premier ministre. Mais la France doit aller encore plus loin.

Le programme de mon gouvernement pour les prochains mois est clair : assurer une régulation contractuelle des dépenses de médicaments ; réussir de nouvelles négociations avec les professions de santé ; amorcer le rééquilibrage structurel du système de retraite ; ajuster le revenu minimum d'insertion au vu de l'expérience acquise...

M. Jean-Louis Debré. Accueillir Habache !

Mme le Premier ministre. ... organiser une réflexion sur l'éthique dans le domaine de la santé.

M. Robert-André Vivien. C'est le catalogue des Trois Suisses !

M. Jean-Louis Debré. L'éthique, ce n'est pas votre fort !

Mme le Premier ministre. J'en viens à notre souci d'avoir des régions dynamiques.

En engageant le mouvement de décentralisation, il y a dix ans, nous avons décidé...

M. Jean-Louis Debré. Vous n'étiez pas là !

Mme le Premier ministre. ... sous l'impulsion de Gaston Defferre, de mettre fin au mouvement séculaire de concentration des pouvoirs, de tous les pouvoirs, à Paris.

Cette politique, nous la faisons vivre...

M. Bernard Debré. On va délocaliser Matignon !

Mme le Premier ministre. ... pour donner à chaque partie du territoire sa chance de s'épanouir, pour concourir au développement de la nation.

C'est ainsi qu'il faut comprendre cette politique de délocalisation des organismes publics.

M. Franck Borotra. Il faut surtout délocaliser Matignon !

M. Bernard Debré. Ou Urba !

Mme le Premier ministre. Cette politique fait grincer des dents ceux qui confondent l'unité nationale avec le centralisme parisien. Mais elle a maintenant assez d'avocats parmi les élus de nos régions pour être irréversible. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Oui, nous allons « aérer » la France. (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française), créer des pôles de développement, non pas dans les discours mais dans les actes, respectueux des choix personnels des agents concernés. Une politique volontariste pour les organismes, une politique fondée sur le volontariat pour les personnes, c'est ma méthode.

M. Bernard Debré. Vous avez une méthode ?

Mme le Premier ministre. Equilibrer nos territoires, c'est aussi amplifier notre politique d'équipement de nos régions.

Augmenter de 12 p. 100 les crédits routiers, faire progresser l'aide de l'Etat aux transports collectifs, mettre au point un dispositif de soutien au logement...

M. Robert-André Vivien. Il n'est pas question de cela !

Mme le Premier ministre. ... solide et complet : nous l'avons fait ces derniers mois, avec l'appui de la majorité de l'Assemblée nationale. (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.)

M. Robert Pandraud. C'est inexact !

Mme le Premier ministre. Redonner confiance en l'avenir à nos espaces ruraux, à leurs acteurs, c'est redonner sa chance à chaque territoire, à chaque pays de France.

M. Alain Bonnet. Très bien !

M. Pierre Métais. C'est indispensable !

Mme le Premier ministre. C'est la politique de développement rural sans précédent que le Gouvernement a engagée depuis quelques mois.

M. Robert Pandraud. C'est inexact !

M. Patrick Ollier. C'est de la poudre aux yeux !

Mme le Premier ministre. Elle donnera lieu, au printemps, à des assises nationales sur le monde rural. Les conclusions seront soumises à un débat au Parlement.

M. Martin Malvy. Très bien !

Mme le Premier ministre. Nos territoires mieux équilibrés doivent aussi être mieux préservés : notre environnement, c'est notre patrimoine commun. Le littoral, la Loire, nos ressources en eau, notre capacité à traiter les déchets d'une société prospère mais trop insouciant, ce sont les actions concrètes où nous sommes résolument engagés.

Qui a redonné leur autonomie de décision aux acteurs de la démocratie locale ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. Nous !

M. Robert-André Vivien. Et les transferts de charges ?

Mme le Premier ministre. Qui a engagé le programme autoroutier le plus important depuis trente-cinq ans ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste - Vives exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Patrick Ollier. Il faut mieux vous informer !

Mme le Premier ministre. Qui a pris à bras-le-corps les questions les plus vives de notre environnement ?

Ce sont les gouvernements de la gauche. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mais, maintenant, la France doit aller plus loin dans l'équipement de ses régions. Nous allons compléter le dispositif de soutien au logement dans les différentes catégories. De même, les programmes routiers et autoroutiers ainsi que ceux des transports collectifs seront amplifiés. Les conditions de mise en place de cet ensemble utile à nos régions et qui s'inscrit dans la bataille pour l'emploi seront précisées dans les toutes prochaines semaines.

M. Robert-André Vivien. Les ministres vont bientôt disparaître sous leurs bancs !

Mme le Premier ministre. J'en viens à mon dernier point, qui concerne la place de la France dans le monde.

M. Francis Delattre. Faites venir le gourou !

Mme le Premier ministre. La France est une grande nation prospère, avec un des niveaux de vie les plus élevés du monde.

M. Bernard Debré. Parmi les pays socialistes !

Mme le Premier ministre. Il y a douze ans, par cours télévisés interposés, M. Giscard d'Estaing nous avait indiqué que nous avions un rang de « puissance moyenne ». Quelle ambition ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*) La gauche ne l'a pas voulu.

Nous sommes restés une des grandes puissances de ce monde, qui joue un rôle éminent malgré tous les bouleversements en cours...

M. Bernard Debré. C'est un mensonge ! Quelle est notre importance dans les négociations concernant le problème palestinien et la paix au Moyen-Orient ?

M. Robert-André Vivien. Nous sommes absents partout !

Mme le Premier ministre. ... et peut-être en fonction de ces bouleversements.

Une puissance militaire : la troisième du monde.

M. Franck Borotra. Pas grâce à vous !

Une puissance économique : nous avons le quatrième produit intérieur brut.

M. Pierre Mazeaud. Heureusement qu'il y a eu le général de Gaulle !

Mme le Premier ministre. Une puissance commerciale : la France est le quatrième exportateur mondial et j'ai rappelé tout à l'heure que nos entreprises gagnent partout en ce moment des parts de marché. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Bernard Debré. Vive le capitalisme !

Mme le Premier ministre. Une puissance culturelle, à travers l'organisation réussie de la francophonie, qui réunit à travers le monde quarante-six pays.

M. Bernard Debré. Ils ne vous ont pas attendue pour parler français !

Mme le Premier ministre. Enfin, nous sommes une puissance politique. Membre permanent plus que jamais respecté du Conseil de sécurité. (*Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Bernard Debré. Est-ce le socialisme qui a inventé l'eau chaude ?

Mme le Premier ministre. ... la France poursuit sa mission de modération et d'apaisement des tensions mondiales. Cela s'est illustré la semaine dernière...

Plusieurs députés des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. Habache !

Mme le Premier ministre. ... par la réunion du Conseil de sécurité au niveau des chefs d'Etat. Cette première a eu lieu sur initiative de la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Dans les Conseils européens, la France a été à l'origine de grandes initiatives que vous connaissez...

M. Bernard Debré. L'Allemagne ne se réunifiera pas !

Mme le Premier ministre. ... le grand marché de 1993, l'adhésion réussie de l'Espagne et du Portugal, dont M. Chirac ne voulait pas. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. René Couveinhes. Et Habache ?

Mme le Premier ministre. Je rappelle également l'Acte unique européen et le traité de Maastricht, qui sera signé ce soir même par Roland Dumas, accompagné de Pierre Bérégovoy et Elisabeth Guigou, qui vont devoir nous quitter tout à l'heure pour se rendre à Maastricht et signer cet accord historique ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

A Maastricht, et sur ce point vous devez accepter d'être d'accord devant l'Histoire - la France a obtenu des objectifs prioritaires de négociation. Sur le plan politique, avec l'amorce d'une défense commune et une véritable politique étrangère.

M. Bernard Debré. Il serait temps !

M. Pierre Mazeaud. Il n'y en a pas !

Mme le Premier ministre. Sur le plan économique et monétaire, avec l'engagement de voter à la majorité qualifiée en faisant sauter l'exigence britannique de l'unanimité pour la troisième phase de l'union économique et monétaire (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Dois-je rappeler que la France était d'autant plus en droit de poser cette exigence qu'elle est le seul pays des Douze, avec le Luxembourg, à remplir les conditions économiques de la phase finale de l'union économique et monétaire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Pierre Mazeaud. Ce n'est pas possible de dire cela !

Mme le Premier ministre. Sur le plan social, la France a enfin obtenu, après une longue lutte, des engagements précis...

M. Jean-Louis Debré. La lutte finale !

Mme le Premier ministre. ... sur les conditions de travail, la sécurité, l'hygiène, le travail des femmes, les droits des salariés et un mode de décision à la majorité qualifiée.

Mais Maastricht, c'est aussi tout un ensemble d'autres progrès ...

M. Jean-Louis Debré. Le droit de vote des étrangers !

Mme le Premier ministre. ... qui permettent à la Communauté de devenir un véritable ensemble économique et social, organisé et déterminé.

La Communauté sera plus forte grâce à une politique renouvelée pour l'industrie, appuyée sur la recherche et le lancement de réseaux transeuropéens, qui concernent aussi bien les transports que les P.T.T.

Elle sera plus proche, en matière de santé, d'éducation, d'environnement et de protection des consommateurs.

Elle sera aussi plus démocratique, avec le renforcement des pouvoirs du Parlement européen et une meilleure insertion des parlements nationaux dans le processus de décision : vous savez combien ce point est important.

Elle sera également, plus solidaire, comme en témoigne la reconnaissance solennelle par les Douze, à notre demande, de la spécificité de nos départements d'outre-mer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Elle sera plus sûre, enfin, grâce à la mise en place d'une coopération étroite dans le domaine de la police et de la justice.

M. Patrick Balkany. Elle est belle la police ! Elle est belle la justice !

Mme le Premier ministre. Tout cela doit être fait sans remettre en cause les acquis fondamentaux et, surtout, ceux de la politique agricole commune.

M. Jean-Louis Debré. Nous ne sommes pas au parti socialiste, ici !

Mme le Premier ministre. Qui peut nier le rôle majeur de la France dans la construction européenne ?

Qui ne reconnaît à la France, comme me le faisait remarquer hier le président Eltsine, son rôle majeur : dessiner les contours de l'Europe du siècle prochain ?

Qui n'a compris que sa culture, sa tradition, la poussent à Bruxelles, au G.A.T.T., et dans les enceintes internationales à défendre concrètement les intérêts économiques des pays du Sud ?

Jacques Delors à Bruxelles, François Mitterrand et les gouvernements de gauche à Paris sont à l'origine de ces grandes réalisations qui ont fortifié la place de la France dans le monde. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mesdames, messieurs les députés...

M. Jean-Louis Debré. Tout va bien !

Mme le Premier ministre. ... je vous ai exposé mes priorités.

Je crois à la vertu de l'action.

M. Bernard Debré. Les socialistes croient à l'action, ils ne croient plus en la vertu !

Mme le Premier ministre. J'ai comme seul critère l'intérêt général.

Il faut parfois déranger pour innover. Vous le savez, l'action est souvent conflictuelle. Mais elle doit toujours être équilibrée.

Équilibre entre « le sans-Etat » dont nous avons vu les ravages, notamment sociaux, sur lesquels les économistes dits libéraux commencent à s'interroger, et le « tout-Etat », aux conséquences dramatiques.

M. Jean-Yves Chamard. Il n'y a plus d'Etat, madame !

M. Bernard Debré. Il n'y a plus que les directeurs de cabinet !

Mme le Premier ministre. Équilibre en refusant une société de « l'argent-roi » pour une société où le rôle du profit est reconnu, certes, à sa juste place, mais où ce profit doit servir à l'investissement et à l'emploi en accompagnant une volonté forte, un effort soutenu.

M. Bernard Debré. Urba !

Mme le Premier ministre. Je poursuivrai mon action avec persévérance, avec détermination (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste), sans me laisser distraire et sans temps mort.

La France n'a pas de temps à perdre. Le rendez-vous européen de 1993 est pour demain.

Dans l'immédiat, pour la session ordinaire de printemps, c'est-à-dire le 2 avril, les grands sujets ne vont pas manquer : la ratification des accords de Maastricht ...

M. Bernard Debré. Vous ne serez plus là !

Mme le Premier ministre. ... la loi de programmation militaire : l'avenir des retraites ...

M. Patrick Balkany. La vôtre !

Mme le Premier ministre. ... la politique industrielle : la mise en œuvre des équipements structurant notre territoire ...

M. Philippe Vasseur. C'est un beau testament !

Mme le Premier ministre. ... le développement rural : la préparation du XI^e Plan.

M. Jean-Louis Debré. Et l'amélioration de la justice ?

Mme le Premier ministre. Cela va nous occuper jusqu'à la fin de la législature. (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)

D'ici là, il y aura des scrutins locaux, dans quelques semaines. Au-delà de tous les clivages et de toutes les différences...

M. Jean-Louis Debré. Elles sont grandes !

Mme le Premier ministre. ... je souhaite que ce soit un moment privilégié de notre vie démocratique.

Mais, avant que vous ne repartiez dans vos départements et dans vos régions, je voudrais, mesdames, messieurs les députés, vous dire une chose.

M. Jean-Louis Debré. Enfin !

Mme le Premier ministre. Pendant ces temps que certains jugent moroses ou voudraient moroses...

M. Jean-Louis Debré. Tout va bien !

Mme le Premier ministre. ... nous avons tous, Gouvernement et élus de la nation, un devoir fondamental vis-à-vis des Français : le devoir de leur dire la vérité. (*Rires et applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.* - *Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Bernard Debré. Le ridicule ne tue plus !

Mme le Premier ministre. La vérité c'est que, dans une phase de langueur économique mondiale, les choses vont mieux chez nous qu'ailleurs. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* - *Exclamations et rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Pierre Mazeaud. Parlez-en aux trois millions de chômeurs !

Mme le Premier ministre. La vérité, c'est que les résultats, lors de la reprise, dépendront surtout de notre volonté de nous battre aujourd'hui ; de nous battre, pas de crier ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Bernard Debré. Ça vous va bien !

M. Patrick Ollier. C'est le peuple qui va vous battre !

Mme le Premier ministre. La vérité, enfin...

M. Jean-Louis Debré. C'est que vous allez être battus !

Mme le Premier ministre. ...c'est que la France est un grand pays qu'il faut servir et qu'il faut aimer. (*Mmes et MM. les députés du groupe socialiste se lèvent et applaudissent longuement.*)

7

DÉPÔT D'UNE MOTION DE CENSURE

M. le président. J'ai reçu, à quinze heures trente, une motion de censure déposée par MM. Bernard Pons...

Plusieurs députés du groupe socialiste. Ouvéa ! Ouvéa !

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues, je vous signale que c'est le président que vous êtes en train d'empêcher de parler.

... Charles Millon, Jacques Barrot et quatre-vingt-trois membres de l'Assemblée (1), en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution.

M. Alain Bruno. Ils veulent censurer la démocratie !

M. le président. En accord avec les présidents de groupe signataires de cette motion, je vous propose de donner lecture de ce document à la fin de séance, afin de laisser le débat se dérouler normalement.

8

DÉBAT SUR LA DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

M. le président. Dans le débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement, la parole est à M. Jean-Claude Gayssot, premier orateur inscrit.

M. Jean-Claude Gayssot. Monsieur le président, madame le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, mes chers collègues, le Président de la République a déclaré mardi dernier que « l'affaire Habache » était terminée, qu'elle ne présentait aucun élément de gravité qui puisse justifier le déchainement médiatique et politique que nous avons connu. Et, dans le même temps, il décidait la convocation en session extraordinaire du Parlement.

M. Dominique Dupilet. Cela prouve que nous sommes en démocratie !

M. Jean-Claude Gayssot. Cette contradiction témoigne bien que l'objectif visé par le Président de la République est politique ; nombre de commentateurs l'ont d'ailleurs souligné. Il s'agit en fait de resserrer les rangs de la majorité présidentielle...

(1) La présente motion de censure est appuyée par les quatre-vingt-six signatures suivantes :

MM. Pons, Millon, Jacques Barrot, Chirac, Juppé, Mazeaud, Gorse, Séguin, Jean-Louis Debré, Drut, Charé, Léonard, Dhinnin, Giraud, Devedjian, Pinte, Barnier, André, Peyrefitte, Ollier, Sarkozy, de Broissia, Legras, Julia, Raoult, Jean-Michel Ferrand, de Rocca Serra, Tiberi, Couveinhes, Demange, Houssin, Régis Perbet, Cabal, Pasquini, Mauger, Franchant, Mme Christiane Papon, Mme Nicole Catala, MM. Chamard, Robert Galley, Delhaine, Galy-Dejean, Robert-André Vivien, Goasduff, Lepercq, Léotard, Falco, Deprez, Haby, François d'Aubert, Vasseur, Ehrmann, Griotteray, Mme Louise Moreau, MM. Clément, Wolff, André Rossi, Lequiller, Santini, Francis Delattre, Nesme, Longuet, Mme Ameline, MM. Marcellin, Rigaud, Diméglio, Gaillard, Salles, Cazalet, Mesmin, Georges Durand, Méhaignerie, Geng, Foucher, Fréville, Stasi, Hyeat, Chavanes, Alphandéry, Briane, Bouvard, Couanau, Mme Boutin, MM. Grimault, Daubresse, Mme Monique Papon.

M. Francis Delattre. Dont vous faites partie !

M. Jean-Claude Gayssot. ... derrière la politique gouvernementale et de calmer toutes velléités d'impatience pour l'après-Mitterrand.

M. Francis Delattre. Rocard !

M. Jean-Claude Gayssot. De son côté, la droite veut profiter de cette session qu'elle a réclamée pour tenter de se présenter en force d'opposition à la politique actuelle, alors que cette politique répond largement à ses propres vœux et qu'elle veut l'aggraver en tous points.

Nous sommes donc en pleine mascarade. Je ne crois pas que cela atténue le dégoût, le rejet de la politique politicienne, qui marquent tant l'opinion d'une grande partie des Français. Nous sommes à cent lieues de ce qu'attendent les gens, à cent lieues de l'intérêt général. Et d'ailleurs, on voit bien, sondage après sondage, élection après élection, comme se confirme la profondeur du fossé entre la politique menée et notre peuple.

Pour notre part, nous voulons profiter de cette session, puisqu'elle a lieu, pour dire franchement ce que nous avons sur le cœur.

M. Robert-André Vivien. Censurez le Gouvernement, alors !

M. Jean-Claude Gayssot. S'il y a un tel rejet de votre politique, c'est parce qu'elle se fait contre les gens et sans eux. Voilà la raison essentielle.

M. Philippe Legras. Tout à fait !

M. Jean-Claude Gayssot. Madame le Premier ministre, vous l'avez souligné, après François Mitterrand : pendant que toute l'attention des médias, de la droite et d'une partie des socialistes, était concentrée sur « l'affaire Habache », d'autres décisions importantes ont été occultées.

Je ne veux pas sous-estimer la responsabilité des grands médias dans cette affaire. A ce propos, après vous avoir entendue, je veux rappeler que, non, la télévision et les grands médias ne sont pas libres, ne sont pas libres de la tutelle du pouvoir et de la finance ! Nous, communistes, vivons au quotidien les discriminations et la censure dans des proportions inégalées sans que cela ne vous émeuve beaucoup, et pour cause, puisque vous les organisez ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Permettez-moi simplement une remarque de bon sens : si des mesures positives avaient été prises pour augmenter les salaires, pour porter le S.M.I.C. à 7 000 francs, pour arrêter les licenciements et créer des emplois, pour développer le logement social et la protection sociale, pour l'école, la formation, le désarmement, croyez-vous sérieusement qu'elles seraient passées inaperçues ?

Mais c'est le contraire qui s'est produit. Dans cette dernière période ont été décidées de nouvelles réductions d'effectifs ou fermetures d'entreprises, chez Dassault, Usinor, Peugeot, Bull, Salsigne, et des délocalisations. Des menaces sérieuses ont été annoncées dans l'aéronautique avec l'achat d'avions américains par Air France ; une nouvelle fois, vous avez refusé la relance des chantiers navals à La Ciotat.

C'est dans cette période également que les chiffres de l'augmentation du chômage ont été communiqués pour l'année 1991 : 300 000 chômeurs de plus, 28 000 licenciements économiques pour le seul mois de janvier 1992. Les projets, les décisions en matière de politique industrielle et de formation sont applaudis par le grand patronat et la finance, alors qu'ils tournent le dos aux besoins de notre pays.

Vous dites, et vous venez de le répéter : « Continuons, ça ne va pas si mal et ça ira mieux demain ». Quel cynisme que d'entendre un président élu sur la promesse « d'abord l'emploi », se féliciter aujourd'hui de ne compter que deux millions de pauvres alors que tout le monde sait qu'ils sont bien plus nombreux. Quand notre pays connaît plus de trois millions de chômeurs, quand la pauvreté, la précarité s'étendent, quand on veut remettre ne cause le droit à la retraite complète à soixante ans, quand il faut cotiser plus pour être moins remboursé, quand la formation débouche de plus en plus sur le chômage ou sur l'échec scolaire, quand l'insécurité gagne du terrain, quand la souveraineté nationale est mise à mal...

M. Robert-André Vivien. Mais censurez le Gouvernement, messieurs !

M. Jean-Claude Gayssot. ... non, ça ne va pas bien, et à poursuivre dans ce sens, ça ne peut qu'aller plus mal demain !

Vous vous drapez volontiers dans les plis du modernisme. Quel curieux goût du paradoxe ! Rapprochons quelques-unes des mesures que vous avez prises ou encouragées, et quelques-uns de vos projets. C'est la journée de travail de dix heures, à titre « expérimental » chez Talbot. C'est le travail de nuit pour les femmes, dicté, sans doute, par « l'Europe sociale » que vous évoquez. C'est le travail du dimanche. C'est enfin la mise en cause de la retraite complète à soixante ans, comme si vous disiez aux jeunes : « restez chômeurs », et à leurs parents : « travaillez plus longtemps ». Eh bien faites le compte : travailler dix heures, la nuit, le dimanche, plus tard dans sa vie, voilà une belle marche en direction du XIX^e siècle !

M. Robert-André Vivien. Censurez le Gouvernement !

M. Jean-Claude Gayssot. Quelle illustration saisissante : Pour votre politique, les hommes et les femmes comptent bien peu au regard du profit qu'on peut tirer de leur exploitation.

C'est tout cela qui explique le rejet grandissant de votre politique. Pendant des années, vous avez créé des illusions sur votre volonté de mettre en œuvre une politique de gauche ; aujourd'hui, ces illusions tombent une à une du fait de l'expérience douloureusement vécue par des millions de gens. Ils vous en rendent responsables. Et ils ont raison !

M. Francis Delattre. Vous êtes objectivement complices !

M. Jean-Claude Gayssot. En 1984, il y a huit ans, nous avons quitté le Gouvernement justement parce que la politique engagée n'avait rien à voir avec une politique de gauche, avec les engagements pris.

Vous avez à plusieurs reprises dans votre discours parlé du gouvernement de la gauche. C'est une contrevérité.

M. Jean-Louis Debré. Votez la censure, alors !

M. Jean-Claude Gayssot. Ce n'est pas la gauche qui gouverne, ce sont des dingés socialistes, en alliance avec des ministres de droite, qui mènent une politique qui doit tout à la droite et rien à la gauche. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Vous vous êtes obstinés dans la mauvaise voie, mesdames, messieurs les socialistes, et vous persévérez. Cela a fait et fait toujours le jeu de la droite et de l'extrême droite, unies pour voter cette motion de censure. La droite attend son heure pour revenir au pouvoir, pour accomplir ce qu'elle a toujours accompli : se soumettre et soumettre le pays aux quatre volontés des puissants et rendre la vie toujours plus dure aux familles populaires.

D'ailleurs, ce qu'elle veut censurer, ce n'est pas votre politique. Ce qu'elle veut, ce n'est certes pas mettre en œuvre une politique de justice, de liberté et de paix : c'est prendre votre place aux affaires. En somme, c'est le pouvoir, le pouvoir pour le pouvoir, le pouvoir à conserver et à conquérir, le pouvoir pour une caste, et jamais le pouvoir pour le peuple !

Cet appétit, messieurs de la droite, ne trompe pas les électeurs. Tous les résultats montrent que ces millions de Français qui vous ont battus en 1981 ne sont pas prêts à vous faire confiance. (*Exclamations sur divers bancs du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Jean-Louis Debré. Et avant ?

M. Jean-Claude Gayssot. Leur opposition à la politique du Gouvernement, comme la nôtre, est totale, mais c'est une opposition de gauche. Elle n'a rien à voir avec la vôtre.

M. Robert-André Vivien. Vous êtes des collaborateurs ! Vous collaborez !

M. Jean-Claude Gayssot. C'est pour nous un encouragement, car ce dont notre peuple a besoin...

M. Francis Delattre. A Cuba !

M. Jean-Claude Gayssot. ... ce n'est pas d'une plus forte opposition de droite, c'est d'une plus forte opposition de gauche. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*) Cette opposition de gauche existe au Parlement avec le groupe communiste. Elle existe dans le pays, puisque l'un des traits nouveaux de la situation, c'est que, à la gauche du

parti socialiste, des millions d'hommes, de femmes, de jeunes, différents dans leurs engagements et leurs idées - et parmi eux, les communistes - partagent le rejet de la politique du Gouvernement et aspirent au changement.

Comme on peut le constater, nous sommes donc aux antipodes de tous vos calculs politiques.

Certes, nous aurions beaucoup de choses à dire sur « l'affaire Habache » elle-même, ses lumières et ses ombres, et sur la campagne orchestrée qu'elle a occasionnée.

Chacun connaît notre position de principe : le rejet du terrorisme que nous ne confondons pas avec la lutte des peuples pour leur droit à la souveraineté. Chacun sait notre attitude en faveur des droits légitimes du peuple palestinien. Toute vision sélective, mutilante et partisane des conceptions humanitaires nous est étrangère. Mais, en vérité, ce n'est pas cela qui est réellement à l'ordre du jour ici ; c'est une opération politique dont notre peuple n'a rien à attendre.

En effet, vos propos l'ont encore confirmé, ce n'est pas de cette session que les Françaises et les Français peuvent espérer les changements auxquels ils tiennent. Ceux-ci ne pourront intervenir que lorsqu'ils l'exigeront suffisamment fort, notamment par le suffrage universel.

Ici ou là, on entend dire que les communistes ne voteraient pas la motion de censure de la droite parce qu'ils voudraient ménager le pouvoir socialiste !...

M. Francis Delattre. Complices !

M. Robert-André Vivien. C'est vrai ! Levez de la main droite et jurez que ce n'est pas vrai !

M. Jean-Claude Gayssot. Je crois avoir montré qu'il n'en est rien. Nos prises de position, nos votes à l'Assemblée nationale prouvent que jamais nous n'avons hésité un seul instant à voter contre tous les projets de loi négatifs ou dangereux pour notre peuple et pour la France. J'ai dit, madame le Premier ministre, que votre politique était mauvaise, qu'il fallait en changer.

M. Jean-Louis Debré. Alors !

M. Jean-Claude Gayssot. Sur le terrain comme dans l'hémicycle, les élus communistes sont aux côtés de ceux qui luttent, de ceux qui souffrent, de ceux qui n'acceptent pas que l'on sacrifie les valeurs de progrès, de justice, de gauche.

On entend dire également que nous ne voterions pas la motion de censure de la droite parce que nous aurions peur d'aller devant les électeurs...

M. Jean-Louis Debré. C'est évident !

M. Robert-André Vivien. C'est tout à fait vrai ! On va le voir bientôt !

M. Jean-Claude Gayssot. C'est tout aussi faux.

M. Robert-André Vivien. Vos électeurs ont voté pour le Front national dans le Nord !

M. Jean-Claude Gayssot. D'abord, chacun le sait ici, le vote d'une motion de censure n'oblige en rien le Président de la République à dissoudre l'Assemblée nationale. Il reste à tout moment le maître du jeu, si je puis dire, et peut, à sa guise, changer de Premier ministre - nous en avons connu cinq depuis 1981 -, remplacer Edith Cresson...

M. Francis Delattre. Chiche !

M. Jean-Claude Gayssot. ... par tel ou tel ; point n'est besoin de citer des noms, les ambitions ne manquent pas sur différents bancs de cette Assemblée !

M. Jean-Louis Debré. Rocard !

M. Jean-Claude Gayssot. A cet égard, ce n'est pas le vide, c'est le trop-plein ! Le Président peut aussi ne rien changer du tout.

M. Jean-Louis Debré. C'est ce qu'il va faire !

M. Jean-Claude Gayssot. Et tout cela, pour aboutir à quoi ?

M. Jean-Louis Debré. A rien !

M. Jean-Claude Gayssot. Toujours à la même politique. Cela étant, François Mitterrand peut aussi dissoudre l'Assemblée nationale. Eh bien, s'il le veut, qu'il le fasse !

M. Francis Delattre et M. Robert-André Vivien. Oui ! Chiche !

M. Jean-Claude Gayssot. Il n'est pas un député communiste, pas un élu communiste qui craigne d'aller présenter son bilan d'activité devant les électeurs, pas un qui soit compromis dans des magouilles ou des « affaires ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Gérard Gouzes. Et le bureau d'études GIFCO, vous connaissez ? Allons, cessez de faire les hypocrites !

M. Jean-Claude Gayssot. Seul notre groupe a voté contre la loi d'amnistie. (« C'est faux ! » sur quelques bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.) Pas un seul élu communiste qui fasse de la politique avec l'idée de se servir et non de servir les gens. Ce n'est pas nous qui avons peur des électeurs.

M. Jean-Louis Debré. Ce sont les électeurs qui ont peur de vous !

M. Jean-Claude Gayssot. C'est tellement vrai que le Gouvernement a, une nouvelle fois, refusé de poser la question de confiance sur sa politique.

M. Robert-André Vivien. Vous êtes vendus au Gouvernement !

M. le président. Monsieur Vivien, je vous en prie !

M. Jean-Claude Gayssot. S'il l'avait fait, nous aurions voté contre ; et aujourd'hui encore, s'il le fait, comme nous l'avons demandé, nous voterons contre ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Allons même plus loin ! Si nous avons soixante députés, comme la Constitution l'exige pour déposer une motion de censure...

M. Jean-Louis Debré et M. Robert-André Vivien. Ne rêvez pas ! C'est fini !

M. Louis Piarna. Cela reviendra !

M. Robert-André Vivien. Même à la proportionnelle, vous êtes foutus !

M. le président. Monsieur Vivien, vous vous dépassez cet après-midi !

M. Jean-Claude Gayssot. ... - je vous signale qu'à la proportionnelle nous aurions droit à soixante députés - ; eh bien, nous l'aurions déposée nous-mêmes et nous n'aurions pas attendu pour cela le séjour de Georges Habache en France !

Notre motion de censure aurait un contenu clair : elle exprimerait le refus d'une politique qui doit tout à la droite et rien à la gauche, d'une politique d'austérité, de chômage et d'abandons nationaux, d'une politique fondée sur le règne de l'argent et des privilèges ; elle exigerait une autre politique radicalement nouvelle de justice, de liberté, de paix, faite avec notre peuple et pour lui.

Cette politique nouvelle à laquelle aspirent des millions de nos concitoyens est possible. Elle aurait pour objectif de s'attaquer aux maux dont souffre notre pays.

Et « d'abord l'emploi », promettait M. Mitterrand : voilà bientôt un an, dans cet hémicycle, Georges Marchais faisait six propositions pour résoudre le dramatique problème du chômage. Il proposait que les centaines de milliards d'argent public - 280 milliards de francs depuis trois ans - généreusement distribués au patronat, prétendument pour créer des emplois, soient placés sous le contrôle des élus et des syndicats afin qu'ils servent bien à l'emploi. Il proposait qu'un collectif budgétaire de 50 milliards de francs soit prélevé sur les plus-values boursières, les exportations de capitaux, et affectés à la formation et à l'emploi. Il réaffirmait notre idée de prélever 40 milliards de francs sur le budget du surarmement pour les attribuer à l'école, et de tripler la contribution patronale à la formation initiale et continue. Il suggérait également d'en finir avec une France, pays de bas salaires, avec une austérité qui affaiblit nos débouchés et notre économie, avec la mise en cause des services publics.

Il proposait de réduire la durée hebdomadaire de travail à trente-cinq heures sans perte de pouvoir d'achat...

M. Robert-André Vivien. Démagogie !

M. Jean-Claude Gayssot. ... et d'avancer le droit à la retraite à cinquante-cinq ans pour les femmes.

M. Guy Drut. A trente-cinq ans !

M. Robert-André Vivien. Et sans travailler !

M. Jean-Claude Gayssot. Il rappelait notre affirmation, simple et de bon sens : il vaut mieux produire et créer français que se soumettre aux dominations extérieures.

Qui ne croit que, si l'on nous avait alors écoutés, nous n'aurions pas eu en 1991 trois cent mille chômeurs de plus, mais des centaines de milliers de chômeurs de moins !

Prenons la sécurité sociale. Nulle fatalité à sa mise en cause ! Il suffirait, nous l'avons souvent dit sans être démentis, de faire cotiser les revenus de la spéculation financière au même taux que les salaires, pour rapporter soixante-quatre milliards à la sécurité sociale et permettre son développement.

Pouvoir se loger, payer sa quittance ou ses emprunts quand on est accédant à la propriété, devient pour beaucoup un véritable cauchemar. Rien de fatal là non plus. Si le Gouvernement exonérait les organismes H.L.M. de nombreuses taxes indues, les quittances mensuelles seraient allégées d'un quart. Il est également possible de totalement recalculer les emprunts consentis aux accédants pour aboutir à des taux plus proches de l'inflation et à des mensualités supportables pour les familles.

Je pourrais continuer d'énoncer des propositions dans bien des domaines, et les mesures qui permettraient de les réaliser. Mais encore faut-il avoir la volonté politique de choisir l'épanouissement des hommes et des femmes au lieu de tout sacrifier à la rentabilité financière des capitaux, la volonté de mettre en cause des privilèges et des dominations d'un autre âge, de faire servir les richesses créées au bien de tous.

Cette politique de justice serait du même pas une politique de liberté et de démocratie. Notre peuple est de plus en plus exclu de la réalité du pouvoir, des décisions prises qui pourtant concernent sa vie et son avenir. Créer un nouvel élan démocratique, c'est inverser ce processus de concentration des pouvoirs et des savoirs en quelques-uns pour en ouvrir largement l'accès et l'exercice au plus grand nombre. Pas de politique nouvelle sans nouvel exercice de la citoyenneté !

J'ajoute qu'il n'y a pas de liberté pour les citoyens s'il n'y a pas de liberté pour la France. Le président de la République vient de se réjouir des accords de Maastricht et des abandons de souveraineté dont ils sont porteurs. C'est grave. Extrêmement grave. C'est d'ailleurs pourquoi André Lajoinie, président de notre groupe, a demandé l'organisation d'une session extraordinaire sur cette question décisive. Il est d'ailleurs scandaleux que la représentation parlementaire ait été obligée d'acheter un journal du soir pour connaître le contenu de ces accords. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*) Cette session, vous l'avez refusée, comme vous semblez refuser que notre peuple soit directement consulté par référendum. Peut-être partager- vous le mépris hautain qu'a pour notre peuple M. Giscard d'Estaing lorsqu'il estime que les questions sont trop « compliquées » pour être soumises à cette procédure.

Ainsi, des droits essentiels touchant à la liberté d'action de la France, à son indépendance, à sa capacité de coopérer sur une base d'égalité, seraient mutilés sans que les Français puissent avoir la parole. Pourtant, vous le reconnaîtrez, ce n'est pas faire preuve de défiance à l'égard de la représentation parlementaire que de considérer que c'est au peuple qu'il appartient de trancher. Voilà pourquoi, je le répète, nous exigeons que toutes les informations sur la réalité des accords de Maastricht et sur toutes leurs implications soient données aux Français et que ceux-ci soient consultés par référendum. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Ces quelques mesures, que je viens d'emprunter au programme de notre parti...

M. Jean-Louis Debré. C'est le programme commun ?

M. Jean-Claude Gayssot. ... montrent bien, madame le Premier ministre, qu'une autre politique est possible. Mais on est bien loin de ces questions graves qui touchent à la vie même des gens dans la caricature de débat que vous nous proposez aujourd'hui et avec l'engagement, que vous venez de renouveler, que la politique désastreuse qui est celle de votre gouvernement sera poursuivie.

Pour autant, si les joutes politiques sont souvent de mise ici, la situation n'est pas sans issue pour notre peuple. Aux élections régionales et cantonales, il aura entre les mains, avec le bulletin de vote, les moyens d'exercer une véritable

censure, de faire entendre l'exigence d'une autre politique. D'ici au 22 mars, nous allons tout faire pour gagner des millions de gens à cette idée et à son expression dans le vote communiste.

Madame le Premier ministre, je veux, en terminant, vous demander à nouveau de poser la question de confiance, comme l'article 49-1 vous le permet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste et sur divers bancs des groupes du Rassemblement pour la République. Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) Nous vous mettons au défi de le faire. Ce serait la clarté et ce serait loyal. Dans le même esprit de loyauté, sachez que le groupe communiste unanime a décidé de voter contre la confiance si vous la demandez. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

M. Eric Raoult. Et la censure ?

M. le président. La parole est à M. François Léotard.

M. François Léotard. Monsieur le président, madame le Premier ministre, mes chers collègues, nous avons aujourd'hui un débat dont l'affaire Habache est l'origine, mais qui ne se résume pas - loin de là - à cette triste équipée.

A vrai dire, après les déclarations qui se sont succédées, venant des sphères les plus autorisées, on se demande encore si un certain M. Habache est bien entré un jour en France, avec un passeport diplomatique algérien, lui qui n'était ni diplomate ni Algérien...

M. Eric Raoult. Très bien !

M. François Léotard. Cette intrusion sur le territoire national - qui semble aujourd'hui avoir été précédée par bien d'autres - ne serait au fond qu'une mauvaise péripétie, si elle ne portait en elle-même toute une série de significations redoutables, sur lesquelles je souhaite que le Parlement puisse se pencher.

Car ce qui est en cause aujourd'hui, à partir de cette affaire peu glorieuse pour la France, c'est la façon dont notre pays se gouverne, s'administre, se gère, s'exprime devant les Français, comme sur la scène internationale.

Car ce qui est étrange et déroutant dans l'affaire Habache, madame le Premier ministre, ce n'est pas tellement qu'un terroriste soit entré sur le territoire français, ce n'est pas tellement qu'il ait été protégé par des policiers français ou qu'il n'ait pas pu être entendu par un juge, ce n'est pas tellement que les ministres n'en aient rien su ou que la colère du Président et votre singulier silence se soient succédés, ce n'est pas tellement les déchirements de la majorité ou l'amertume des fonctionnaires, c'est tout cela en même temps, dans la même semaine et dans le même mouvement ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Ce qui est plus étonnant encore dans cette affaire, madame le Premier ministre, c'est qu'elle vous étonne ! Et c'est d'abord qu'elle étonne les deux principaux représentants du mouvement socialiste en France que sont M. Mitterrand et M. Rocard !

Le « ils sont tous fous » du Président de la République, et cette « responsabilité politique éminente » dont parle Michel Rocard montrent à quel point est en cause aujourd'hui une façon de gouverner qui est alternativement, selon les occasions ou selon les humeurs, une façon de mentir ou une façon de démentir. (« Très bien ! » et *applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Dans cette perspective, l'affaire Habache est beaucoup plus un révélateur qu'un accident.

Ce qui est en cause à travers elle, c'est une certaine conception de la vérité publique... ou du mensonge public.

M. Jean Auroux. Port-Fréjus !

M. François Léotard. Car, dans cette affaire, tous les mots sont faux : le mot humanitaire, le mot urgence, le mot droit, le mot sanction et, pour finir, le mot mémoire. Je pense, bien entendu, à l'attentat de la rue Copernic.

Ce qui est cause aujourd'hui, c'est une pratique politique dont la dérive a permis, en dix ans, de construire une société dans laquelle on a placé - avec toute l'étanchéité nécessaire -

le pouvoir d'un côté, la responsabilité de l'autre. Car aussi bien aujourd'hui, la vraie crise de la société française, c'est une crise de la responsabilité.

Il sera d'ailleurs surprenant de noter, pour les générations à venir comme pour l'histoire parlementaire, que nous ne débattons pas aujourd'hui, juridiquement parlant, de la responsabilité du Gouvernement, telle qu'elle est évoquée, prévue et organisée par l'article 49, alinéa premier. Cela, madame le Premier ministre, vous pouviez le faire, mais vous ne l'avez pas voulu. Et d'ailleurs, si j'ai bien compris ce qui vient d'être dit à l'instant, à supposer que vous l'ayez fait, vous ne seriez plus longtemps Premier ministre ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Commencée dans l'anonymat, poursuivie dans la confusion, confrontée à l'in vraisemblable, cette affaire se termine dans l'irresponsabilité.

A vrai dire, c'est peut-être dans cette absence de responsabilité qu'il faut chercher aujourd'hui l'explication d'une partie de nos malheurs. Les lycéens ont eu jadis la naïveté de penser que c'était le Parlement qui votait le budget de la nation : ils ont été rejoints quelque temps plus tard par les agriculteurs, et les uns et les autres ont été - à l'Élysée bien entendu - rapidement démentis. Les infirmières ont eu l'audace d'imaginer que, derrière les murs de l'avenue de Ségur, il y avait un ministre de la santé. Les transfusés ont osé concevoir qu'au-dessus d'une administration, il y avait une autorité politique.

M. Jean-Louis Debré. Fabius !

M. François Léotard. Les policiers semblent préférer les ordres aux contre-ordres et les militaires ont découvert qu'en pleine guerre on pouvait démissionner...

M. Jean-Louis Goasdouff. Hélas !

M. François Léotard. Au-delà de tous ces exemples, l'irresponsabilité aujourd'hui - vous venez d'en donner une nouvelle preuve, madame le Premier ministre - c'est de ne pas trouver d'autre justification à ses propres actes que l'existence de malheurs antérieurs ou d'erreurs passées. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Je ne suis pas certain que la faute d'aujourd'hui puisse trouver dans la faute d'hier - si tant est qu'elle existe - un appui ou un réconfort. Mais elle y trouve certainement à nos yeux un prétexte à votre refus constant, délibéré, choisi, de tout principe de responsabilité. A moins que ce ne soit ce cri d'épuisement de tout pouvoir qui touche à sa fin : « C'est la faute à la presse ! »

Vous le savez, nos Républiques ont souvent pris les couleurs ou les visages de ceux qui, aux yeux de l'opinion, les incarnaient. Nous avons eu ainsi la « République des Jules » : les Grévy, les Simon, les Ferry. Nous avons eu la « République des camarades ». Vous avez inventé aujourd'hui la « République des directeurs » ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

De couloirs en cabinets, de comités en congrès, de courants en antichambres, ils s'échangent, se remplacent, se congratulent ou s'éliminent : qu'importe, puisqu'ils sont à eux seuls la République !

Ce qui est en cause, enfin, au-delà de l'affaire du moment, c'est une politique étrangère qui n'est que le reflet crépusculaire et confus, à l'extérieur, des atterrissements, des compromis ou des renoncements intérieurs. Nous ne faisons, en effet, que reproduire, en dehors de l'Hexagone, un certain nombre d'impuissances dont votre gouvernement - hélas ! - est accablé. C'est une politique étrangère qui, malgré toutes les habiletés verbales, et parfois à cause d'elles, ne peut plus éviter le double reproche de l'ambiguïté et de la complaisance. « On ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment », disait l'un des illustres prédécesseurs de votre ministre d'Etat. Mais comment sort-on de la complaisance ? Ce sont ces deux questions qui se posent aujourd'hui au Gouvernement de la France.

L'ambiguïté d'abord : on en mesure le coût pour notre pays - le coût, c'est-à-dire les dégâts - lorsque, à la veille de l'arrivée de M. Roland Dumas à Tel-Aviv, un diplomate israélien commentait cette visite en disant - mesurez le tact

diplomatique : « Nous n'accueillons tout de même pas un ennemi. » Mériterait-il, méritons-nous cette dénégation, embarrassée ? Un jour, lorsqu'il faudra faire le bilan, nous devrons bien répondre à cette question.

Ambiguïté ? Je prends un autre exemple. On ne peut pas dire, après l'attentat contre le DC-10 d'U.T.A., qu'il faut « savoir tourner la page » - je cite mot à mot : c'était, le 27 octobre 1991, le propos de Roland Dumas - et s'étonner ensuite du sentiment d'impunité que peuvent ressentir certains Etats terroristes, comme de la solitude dans laquelle se trouve aujourd'hui la France au Proche-Orient. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

On ne peut pas dire « tourner la page », lorsqu'on est le ministre d'une République dont la justice - honneur au juge Bruguière ! - poursuit avec acharnement ceux dont elle sait qu'ils sont à l'origine de la mort affreuse de nos compatriotes.

On ne peut pas dire : « Le général de Gaulle est passé sans le voir à côté des grandes idées de son siècle » - il s'agit cette fois, chers amis gaullistes, d'une citation du *Coup d'Etat permanent*, page 113 de l'édition Julliard - et passer avec autant d'aveuglement à côté des grands mouvements de notre époque. Non seulement vous avez épousé toutes les défaites qui nous entourent, celle d'Ortega, celle de Papandréou, celle de Dukakis, celle de Lafontaine, mais en outre vous avez enfermé les mouvements du monde dans votre propre peur.

Cette ambiguïté, en effet, c'est souvent, au moment où l'histoire s'accélère, où les événements se précipitent autour de nous, une conception glacée du monde, et la lenteur impardonnable à reconnaître la brutalité comme l'impatience du dégel.

Lenteur à comprendre, à leur juste mesure, les événements allemands.

Lenteur à reconnaître la dignité du combat des Etats baltes.

Lenteur à respecter la demande, légitime, des Croates et des Slovènes.

Lenteur à décrypter, en Roumanie, le rôle sinistre des derniers communistes d'Europe.

Lenteur, enfin, à accepter la solitude épaisse dans laquelle, peu à peu, au sein de son propre peuple, s'enfonçait, il y a quelques semaines encore, un Gorbatchev démonétisé.

Cette lenteur n'est pas le fait d'un mauvais fonctionnement de l'outil diplomatique français. Et certainement pas des hommes qui l'animent : cela doit être dit ici et aujourd'hui. Nos diplomates méritent mieux que ce qui les accable aujourd'hui. (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste.*) Ils ont le sens de la dignité de l'Etat...

M. Alain Richard. Pas vous !

M. François Léotard. ... et du rayonnement nécessaire à notre peuple, à sa langue et à ses talents. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Cette lenteur est dans la lecture même que fait le Gouvernement de la France des événements du monde. Tout simplement, madame le Premier ministre, parce que vous lisez une langue morte.

M. Alain Griotteray. Très bien !

M. François Léotard. Le socialisme ne peut plus expliquer le monde d'aujourd'hui et encore moins lui permettre d'exprimer une espérance. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.)

Et ce malgré tout les talents et toutes les habiletés. Votre ministre d'Etat, qui n'en est pas dépourvu, pourrait - s'il était là, j'aimerais le lui dire en face - s'attribuer ce compliment ambigu de Richelieu : « Comme les sots ne sont pas bons à négocier, il y a des esprits si fins et si délicats qu'ils n'y sont pas beaucoup plus propres, parce que, subtilisant sur toutes choses, ils sont comme ceux qui rompent la pointe des aiguilles en les voulant trop affiler. »

C'est une étrange politique que celle qui consiste à faire l'Europe avec regret, parce qu'elle n'est pas socialiste, à regarder l'Afrique avec nostalgie parce qu'on en perd le contrôle (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)...

M. Dominique Dupilet. Trop, c'est trop !

M. François Léotard. ... à imaginer l'Amérique sans M. Bush, à maintenir la Yougoslavie de Tito et à regretter l'Angleterre de Callaghan. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Complaisance, quand on attend encore une action diplomatique française à la suite des actions sanglantes du Président malgache.

M. Jean-Paul Planchou. Tartufe !

M. François Léotard. Complaisance encore : quand le colonel Kadhafi restitue des otages, est-il vraiment nécessaire, de toute urgence, de lui envoyer un message qui salue « ce geste élevé et humanitaire » ?

Complaisance : comment appeler autrement l'attitude qui a été adoptée par votre gouvernement dans la gestion de nos relations avec l'Iran ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. Et Gordji ?

M. Pierre Esteve. Amnésique !

M. François Léotard. Comment la France a-t-elle pu, sans autre forme de procès, laisser à leurs bourreaux les dizaines de milliers de prisonniers politiques de ce pays, n'écoulant même plus les salves des exécutions matinales ni les tortures quotidiennes ? Qu'y a-t-il à « normaliser » dans cette situation ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Comment la France a-t-elle pu, et à la suite de quels raisonnements, faire libérer Anis Naccache et recevoir, un an plus tard, l'expression de la gratitude iranienne sous la forme de l'exécution, en plein Paris, d'un homme qui nous demandait protection ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. Et Abou Daoud ?

M. François Léotard. Comment qualifier autrement que de complaisance la politique française vis-à-vis de la Syrie ?

M. Alain Griotteray. Très bien !

M. François Léotard. Et pouvez-vous nous dire ici sous l'empire de quelle logique vous laissez faire aujourd'hui au Liban ce que vous refusiez hier au Koweït, c'est-à-dire l'occupation militaire d'un territoire étranger ? Aurions-nous avec le Liban des liens moins étroits que ceux qui nous attachent à l'indépendance du Koweït ?

M. Gérard Gouzes. Va-t'en-guerre !

M. François Léotard. Si la France accepte cela, comme semble en témoigner la visite de M. Hraoui à Paris, quelle est la mémoire qui lui reste de l'occupation qu'elle a elle-même subie ?

Faut-il rappeler dans cette enceinte la phrase, hélas définitive, du Président de la République, contre laquelle nous nous étions élevés à l'époque - je pense à Jean-François Deniau - et qui prend aujourd'hui toute sa saveur d'amertume et de tristesse : « La reddition du général Aoun ôtera tout alibi aux puissances étrangères qui souhaiteraient maintenir des troupes sur le sol libanais. »

L'« alibi » a disparu, c'était l'alibi du courage. Mais les troupes, elles, sont restées, et ce sont des troupes d'occupation. La France vaque à ses affaires tandis que le Liban se trouve absorbé chaque jour davantage dans cette « Grande Syrie » qui se gouverne à coup de meurtres, de chantage, d'intimidation et de mépris.

Libye, Iran, Syrie, Liban, comment ne pas évoquer aujourd'hui, avec la gravité nécessaire, la situation de l'Algérie ?

Vous avez voulu tout à l'heure, pour vous justifier, revenir à la guerre d'Algérie. Mais ce que l'on attend du Premier ministre de la France, c'est qu'il parle de la guerre d'aujourd'hui en Algérie. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Comme tous les mouvements de cette nature, qu'ils soient politiques, religieux ou culturels, l'intégrisme n'est pas une création *sui generis*, ce n'est pas un produit de l'air du temps. Il a trouvé dans le chômage, la corruption, le parti unique,

l'économie d'Etat, ses vraies racines. Mais si nous remontons un peu la chaîne des causes, sommes-nous certains qu'il n'y a jamais eu, venant de France, la tentation d'exporter une philosophie politique, une conception de la société, un système de pouvoir...

M. Jean Le Garrec. Ah non ! Pas vous !

M. François Léotard. ... qui ont porté outre-mer, dans une complicité douteuse, les couleurs fanées et la fausse espérance du socialisme ? (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Avant l'apparition de ce national-islamisme, qui risque aujourd'hui de ravager toute l'Afrique du Nord, les dégâts existaient déjà, le dommage était à l'œuvre et ce n'est que trop tardivement, dans le silence français, que l'essai fut tenté du pluralisme et de la liberté.

A ce moment-là, et bien avant, avons-nous pesé de tout notre poids, celui de la langue, celui du crédit, celui de l'immigration, pour que l'Algérie découvre ce patrimoine fragile, d'origine française, qui s'appelle - pour elle comme pour nous - la démocratie libérale ?

J'entends bien sûr, comme toujours, depuis des années, certaines voix hypocrites parler d'ingérence, de néo-colonialisme, d'arrogance ou d'impérialisme. Mais il fut un temps - et bien avant 1830 - où la République était si sûre d'elle-même, de ses principes, de ses valeurs, qu'elle n'hésitait pas à les proposer autour d'elle, comme le meilleur de ce qu'elle avait à exporter.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Bokassa !

M. François Léotard. Ce n'est pas le colonialisme qui a détruit l'Algérie mais un socialisme absurde, vindicatif et aveugle. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Véritable révélateur d'une politique dont nous refusons les principes et les méthodes, voici donc que l'affaire Habache, partie du Maghreb, nous ramène à cette partie du monde où nous avons tant de responsabilités et tant d'engagements. Elle doit servir à la France - je veux dire au Gouvernement de la France, demain - pour définir une véritable politique de la Méditerranée occidentale, nous qui sommes la première puissance de cet espace essentiel et fragile. Nous en avons, avec quelques-uns dans cette assemblée, esquissé les contours et les perspectives.

Il est urgent, mes chers collègues, de créer dans cette partie du monde une structure politique de dialogue et de codéveloppement, souhaitée d'ailleurs par nos partenaires maghrébins, notamment par la Tunisie et le Maroc.

M. Gérard Gouzes. Et l'Algérie ?

M. François Léotard. Il est urgent de proposer à la Communauté européenne des mécanismes d'aide aux investissements dans ces pays afin que la richesse aille vers les hommes et non plus les hommes vers la richesse.

Il est urgent de soutenir la diffusion du français, dans l'audiovisuel comme dans la presse écrite.

Il est urgent - mais vous faites le contraire - d'élever le niveau d'équipement et de présence de la marine nationale, bien au-dessus de ce qu'il est aujourd'hui.

M. Jean-Louis Gauduff. Très bien !

M. François Léotard. Il est urgent, enfin, de définir, avec nos voisins italiens et espagnols, un espace commun de sécurité que nous avons comme devoir de gérer ensemble et de défendre ensemble.

Voilà quelques perspectives qu'il faut maintenant prolonger et amplifier sur l'ensemble des secteurs où doit s'appliquer demain une action publique.

La France, mes chers collègues, n'est pas condamnée en effet à subir en permanence les événements qui viennent frapper à sa porte et qui trop souvent provoquent chez elle le désarroi, l'amertume ou le rejet. Elle subit l'Europe, elle subit le chômage, elle subit la délinquance ou la pauvreté.

M. Jean-Pierre Galdyck. Elle subit aussi Léotard !

M. François Léotard. Or, il nous faut affirmer un futur français dont nous aurions, à l'intérieur de l'espace européen, la maîtrise.

Comme 1914 a été la véritable fin du XIX^e siècle, 1989 et les trois années qui l'ont suivi ont marqué la fin du XX^e siècle. Et de même qu'en 1918 nous étions devant la chute des Habsbourg, la révolution russe et l'effondrement de l'empire ottoman, de même aujourd'hui nous retrouvons, sur ces trois espaces décisifs pour l'Europe, des bouleversements, dont nous ne mesurons pas encore les conséquences.

Devant ce tourbillon, il faut que la France soit solide. Sauf de 1986 à 1988, elle ne s'est pas renforcée depuis bientôt onze ans (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), mais dispersée dans des socialismes divers où son moral, ses forces et ses talents se sont usés.

Maintenant, comme en 1986, et ce sera à la fois plus difficile et bien différent, il faut s'attacher à construire.

Nous voulons bien dire : « l'affaire Habache est terminée » à condition que l'on ne dise pas qu'elle n'a jamais eu lieu. A condition surtout que l'on s'efforce de revenir sur ce qui a permis et de restaurer ce cadre de droit qui sert à tenir la République debout et qui fait de nos compatriotes des citoyens.

Je crains que vous n'ayez trop souvent oublié ceci : cet appétit de dignité, de respect, de considération qui entourait jadis la « chose publique » (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste*), cette attente qui faisait partie du plus bel héritage des républicains et qui a été trop souvent découragée en France. Nous ne croyons pas qu'elle ait disparu.

Policiers dont la hiérarchie a été malmenée, enseignants déçus, infirmières dédaignées, magistrats ou diplomates désaisis ou mutés (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*)...

M. Dominique Dupilet. Poujadiste !

M. François Léotard. ... militaires affaiblis par l'absence de moyens, c'est aussi à tous ceux-là que nous voulons redonner confiance. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

M. Dominique Dupilet. Ce n'est pas un discours, c'est un catalogue électoral !

M. François Léotard. Ils ressentent, mes chers collègues, ils savent bien, ils disent d'ailleurs que l'on a privé de contenu, de signification, d'intérêt même toute idée de responsabilité. Et il aura fallu plus de dix ans pour qu'une majorité de l'opinion découvre avec stupeur qu'on l'avait embarquée sur un vaisseau fantôme.

Madame le Premier ministre, un homme seul aujourd'hui gouverne la France : combattu par ses rivaux, irrité par les médias, flanqué de son virtuel successeur, ignoré par son parti, entouré d'anonymes inquiets : il suffit qu'il s'éloigne quarante-huit heures et la République s'interroge ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Nous disons qu'il est possible, qu'il est souhaitable, et qu'il est nécessaire de gouverner autrement.

Nous disons qu'est venu, maintenant, le temps du courage et de la vérité. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous disons qu'est venu, maintenant, le temps d'une politique claire qui s'attacherait aux grands enjeux de ce début de siècle. (*Même mouvement.*)

L'enjeu européen d'abord, où plus que quiconque parmi les Douze, la France doit faire cet effort sur elle-même qui consiste à s'engager dans un partage des grandes responsabilités continentales.

La réhabilitation des grands services publics d'autorité que vous avez détruits. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*), la justice, la police, l'armée, qui sont, chacun à sa manière, la garantie d'un véritable Etat de droit.

La restauration d'une dignité nécessaire du travail parlementaire, victime aujourd'hui d'un long et continu déclin, dont la responsabilité se trouve en grande partie entre les mains de l'exécutif.

La diversification et la mise en concurrence des systèmes de formation dans notre pays, seules en mesure de répondre à l'immense crise qui secoue aujourd'hui l'univers de l'éducation.

Enfin, la baisse des charges juridiques, sociales ou fiscales qui entravent aujourd'hui la compétitivité de l'économie française.

Il n'est pas sans intérêt aujourd'hui de rappeler, mes chers collègues, qu'entre 1981 et aujourd'hui nous aurons vu les prélèvements obligatoires augmenter de quatre points du produit intérieur brut en France et diminuer de trois points en Allemagne. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Christian Pierret. C'est vous qui les avez augmentés !

M. Michel Français. En 1987 !

M. François Léotard. Cela représente un différentiel de compétitivité entre les deux pays de plus de 400 milliards ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Madame le Premier ministre, vous connaissez certainement aussi bien que nous tous la belle et forte histoire de la III^e République.

Jules Grévy a été réélu comme Président de la République, pour un deuxième septennat, à soixante-dix-huit ans, dans un concert d'approbation générale. Il a ainsi donné à la République un exemple à la fois courageux et encourageant.

M. Jean-Louis Debré. Il a démissionné à cause de son genre qui était mêlé à un trafic de décorations !

M. François Léotard. Mais il avait quelques superstitions. Il avait, par exemple, chassé du parc de l'Élysée - très exactement d'ailleurs en faisant détruire les nids - des corbeaux noirs qui lui semblaient un mauvais présage. Déjà, les Romains avaient cette pratique. On a appelé cela, ensuite, « la malédiction des corbeaux ».

M. Alain Calmat. Vous, vous êtes des vautours !

M. François Léotard. Je souhaite vivement pour la France que l'on n'en soit pas rendu à ces extrémités d'un autre âge, superstitieuses et incantatoires. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous ne souhaitons pas cela, mais tout simplement, puisque vous avez parlé de vérité, madame le Premier ministre, nous souhaitons savoir exactement qui fait quoi à l'Élysée et quelle est l'équipe qui, dans le secret des bureaux, gouverne en fait la France ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

En sacrifiant Mme Dufoix, moderne et nouvelle Iphigénie, (*Exclamations sur divers bancs*) est-ce que vous éclaircirez le ciel, est-ce que les vents seront favorables à vos bateaux ? (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) J'en doute et je vous suggère plutôt une autre attitude.

Dans les mois qui viennent, mes chers collègues, on va voter en Italie et en Grande-Bretagne, parce que dans les deux cas il y a eu dissolution du parlement.

M. François Hollande. Et alors ?

M. François Léotard. Voilà deux démocraties autour de nous, dans lesquelles le pouvoir va mesurer son crédit, dans lesquelles la dignité du vote, c'est-à-dire le choix d'une équipe et d'une politique, comme dans toutes les démocraties, va pouvoir se manifester à la demande de l'exécutif.

Puisse ces deux exemples éclairer celui qui est toujours constitutionnellement le grand aïeul d'un débat de censure : le Président de la République.

Madame le Premier ministre, il faut que vous le rassuriez : vous n'êtes victimes, ni lui ni l'autre, ni lui ni vous, d'aucun « guet-apens », puisque c'est l'expression qu'il a lui-même utilisée. Ni le guet-apens des médias, ni le guet-apens de l'opposition. Mais vous êtes certainement victimes d'un complot. Il se prépare depuis longtemps et vous ne l'avez pas vu venir. Il est remarquablement préparé parce qu'il a mûri dans les esprits. C'est un complot contre le socialisme, et il vient du peuple lui-même ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Le Président de la République, qui ne l'était pas encore à cette époque, écrivait dans une préface à un livre de Gaston Defferre :

M. Alain Calmat. Quelle fascination !

M. François Léotard. « J'ai souvent vérifié que la bonne gestion d'une erreur valait mieux que certains succès... ». Il va pouvoir s'appliquer cette maxime dans les semaines qui viennent. Mais il ne pourra gérer convenablement l'erreur qui a été commise qu'en consultant les Français eux-mêmes sur la majorité nationale qui devrait être la leur.

Il n'est pas bon, pour le crédit de la France, qu'une année encore s'écoule...

M. Roland Huguet. Patience !

M. François Léotard. ... où vous allez mesurer votre majorité à l'aune rancunière et immorale du parti communiste.

M. Jean-Pierre Brard. Pour la moralité, vous êtes mal placé !

M. François Léotard. Vous avez rencontré hier M. Eltsine. Avez-vous pensé à lui demander son avis sur ce sujet ?

Il faut que vous mesuriez ce que cette situation, unique aujourd'hui dans l'ensemble démocratique du continent européen, la présence de communistes dans une majorité, représente comme handicap pour la France : handicap moral car l'on ne voit pas très bien comment vous pourrez dans une situation de ce genre dialoguer simplement avec les pays d'Europe qui les ont chassés après tant d'années d'oppression.

M. Dominique Dupilet. Et le Front national, cela ne vous dérange pas ?

M. François Léotard. Handicap politique car ils vous feront payer très cher le soutien qui vous permet d'échapper, encore pendant un an, aux électeurs français (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*) : handicap économique enfin car s'il y a un luxe que la France ne peut plus se payer, c'est bien celui d'une pression communiste sur les équilibres et les mécanismes de notre économie.

Madame le Premier ministre, nous comprenons le caractère particulièrement inconfortable de votre situation. Car dans les jours que nous traversons, plus personne n'est en mesure de jouer convenablement son rôle institutionnel.

Vous-même d'abord : Premier ministre écartée dans la crise, encombrée d'un gouvernement pléthorique, si j'en crois vos propres propos, d'un gouvernement qui se soumet quotidiennement à la pratique du mistigri des cours d'école, où chacun reporte le petit malheur du jour sur son voisin.

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. François Léotard. Le Parlement ensuite, qui devient aujourd'hui ce qu'il n'a aucune vocation à être, c'est-à-dire le fusible qui permet au Président de ne pas être carbonisé.

La majorité enfin, dont tout le monde sait ici que la procédure d'aujourd'hui lui est totalement destinée, afin de faire rentrer provisoirement dans le port socialiste tous les « barreaux du petit temps » (*Rires et applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Tout cela montre que vous êtes dans une situation totalement bloquée, situation dans laquelle vous avez pris la décision de rester, au détriment des institutions, au détriment du pays et au détriment de la démocratie.

En effet, nous sommes ici dans cet hémicycle devant une double incapacité parlementaire...

M. Alain Calmat. La vôtre !

M. François Léotard. ... celle de votre majorité à affronter un engagement de responsabilité, celle de l'opposition - du fait du soutien que vous recevez encore des communistes - à faire adopter une motion de censure.

Mais dans notre Constitution, il y a un gardien des institutions, c'est le Président de la République, et vous avez d'ailleurs largement évoqué à notre étonnement son attachement à l'Etat de droit.

A travers l'espace et le temps, avec le respect qui est dû à sa fonction, mais aussi avec la mémoire de ses fonctions antérieures, je ne vois pas pour lui d'autre alternative que celle souvent suggérée dans des situations de cette nature : dissoudre l'assemblée ou dissoudre le peuple. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il semble avoir choisi une troisième voie, une sorte d'économie mixte où il vous laisse gérer les déficits - qu'ils soient politiques ou financiers - et où il garde ce dernier pouvoir : celui du calendrier de la solitude.

Tout à l'heure, vous avez essayé, madame le Premier ministre, de passer pour une sorte de « Mère Courage » de votre législature. Vous n'arrivez qu'avec difficulté à être cette Cosette du nouveau paupérisme français que l'histoire vous autorise à être. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.* - *Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Gérard Gouzes. Discours misérable !

M. François Léotard. On rapporte que l'ancien ministre Jeanneney, que beaucoup sur ces bancs ont connu, venu rendre visite au général de Gaulle dans sa retraite lui avait posé cette question : « Qu'est-ce qu'un homme d'Etat ? ».

M. Alain Caimat. En tout cas, pas vous !

M. François Léotard. Et le général avait répondu - et je laisse à ceux qui voudront la tirer, cette conclusion : « Un homme capable de prendre des risques ».

Vous avez parlé, madame le Premier ministre de l'honneur du politique. Est-ce qu'il m'est possible de vous suggérer cette réponse pour illustrer cet honneur ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.* - *De nombreux députés du groupe Union pour la démocratie française se lèvent et applaudissent.*)

M. le président. La parole est à M. Edouard Balladur.

M. Roland Huguet. C'est le futur candidat de l'opposition à la présidence de la République ?

M. Edouard Balladur. Monsieur le président, madame le Premier ministre, mes chers collègues...

M. Gérard Gouzes. Sa majesté Balladur ! (*Sourires sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

M. Edouard Balladur. ... notre pays traverse une crise politique et morale. Elle s'est aggravée depuis huit jours. Cette aggravation ne peut pas être présentée comme un événement anodin ou passager. Elle témoigne tout au contraire de la profondeur du mal dont est atteinte notre société.

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Edouard Balladur. Nous avons appris, coup sur coup, qu'un terroriste patenté...

M. Roland Huguet. Non ! retraité, pas patenté !

M. Edouard Balladur. ... - mais il paraît qu'il était à la retraite, sans qu'on nous explique en vertu de quelle législation - était accueilli en France ; que, malgré ce qui avait été dit, cette décision n'était pas justifiée par une urgence médicale particulière ; qu'elle avait été prise par des hauts fonctionnaires qui, durant plus de deux jours, avaient omis - nous a-t-on expliqué - d'en prévenir les ministres et les autorités politiques responsables ; ...

M. Alfred Racours. Et le Bon Dieu !

M. Edouard Balladur. ... que ces hauts fonctionnaires, vraiment par trop dépourvus de sens politique puisqu'au même moment était jugé l'auteur d'attentats terroristes qui ont fait tant de victimes dans notre pays, étaient invités à se démettre de leurs postes ; que cependant ils étaient assurés d'une promotion dans des fonctions où l'absence de sens politique dont on leur fait grief ne serait pas trop dommageable ; que pour autant les autorités gouvernementales étaient exonérées de toute responsabilité dans les agissements de leurs subordonnés ; que ledit terroriste était renvoyé dans ses foyers car l'on avait finalement rien à lui reprocher ; ...

M. Gérard Gouzes. C'est comme Gordji !

M. Edouard Balladur. ...qu'en somme l'affaire devait être considérée comme close ; que bien qu'elle fût qualifiée de secondaire, elle était jugée de nature à justifier une convoca-

tion de notre Assemblée en session extraordinaire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est vous qui avez demandé cette session extraordinaire, ne vous en plaignez pas !

M. Edouard Balladur. Un certain nombre de voix se sont élevées, aussi bien dans l'opposition que dans le parti gouvernemental, pour demander des éclaircissements, pour réclamer que toutes les conséquences soient tirées de ce lamentable épisode. Nous n'avons pas été entendus. Vous avez simplement accepté - c'était le minimum républicain - de nous réunir en session extraordinaire, pour ce que vous souhaiteriez manifestement, madame le Premier ministre, être un épilogue et une conclusion. Permettez-moi de vous y inviter : n'entretenez aucune illusion. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Cette affaire témoigne de maux qui ne peuvent être guéris par quelques heures d'une discussion concédée à l'opposition. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Rien n'est terminé, tout d'abord parce que rares sont ceux qui pensent que toute la vérité a été dite. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Comment croire que de hauts fonctionnaires chevronnés aient agi absolument de leur propre mouvement et sans consulter quiconque ? Est-ce la première fois que pareille hospitalité était offerte à des personnages tels que ce terroriste soi-disant retraité ?

Dans le cadre de quelles directives générales ces fonctionnaires ont-ils agi ? Comment expliquer qu'ils aient été quatre à la fois à commettre ensemble la même erreur et à y persévérer plusieurs jours ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Madame le Premier ministre, j'ai exercé des fonctions au sein de l'Etat - que j'ai servi longtemps. Je ne peux m'empêcher d'éprouver un sentiment de malaise devant tant de questions sans réponse.

Notre administration ne saurait-elle donc plus qu'en démocratie c'est au pouvoir politique, qui doit être tenu scrupuleusement informé, de prendre les décisions essentielles ? Devons-nous le croire ?

Le trouble de nos concitoyens a été accru lorsqu'ils ont entendu évoquer, par M. le Président de la République lui-même, un guet-apens politique. Un guet-apens ? Qui l'a tendu ? Pourquoi ? Qui y est tombé ? Là non plus, nous ne le savons pas.

Les Français sont las. Ils sont indignés de tant d'affaires mal élucidées. C'est l'une des explications majeures de la désaffection de nos concitoyens pour la politique. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) C'est pourquoi nous demandons la création d'une commission d'enquête parlementaire...

M. Roland Huguet. Sur quoi ? L'affaire Ben Barka, l'affaire Boulin ?

M. Edouard Balladur. ... devant laquelle doivent être appelés à témoigner les responsables des services diplomatiques, judiciaires et de sécurité, afin que notre pays connaisse enfin la chronologie exacte des faits, l'enchevêtrement des responsabilités, l'enchaînement des silences. (*Applaudissements sur les bancs du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Rien n'est fini non plus, parce que cette affaire témoigne d'un mauvais fonctionnement de l'Etat républicain.

L'Etat républicain, c'est une administration qui obéit, mais qui est respectée dans ses structures, dans ses hiérarchies et dans ses principes ; l'Etat républicain, c'est le pouvoir politique prenant les décisions essentielles mais dès lors assumant seul les responsabilités.

M. Daniel Vaillant. Et la répression des manifestations étudiantes en 1986 ?

M. Edouard Balladur. Or, depuis quelques années, s'est répandu, au sein de la fonction publique, un sentiment d'incompréhension et de déception dû à la fois au poids trop lourd des considérations politiques dans le déroulement des carrières (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) et à l'abandon des règles d'impartialité qui fondent l'Etat et la démocratie. (*Applaudissements sur les bancs du Rassemblement pour la République. Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

De toutes les évolutions fâcheuses qu'a connues notre société depuis un certain nombre d'années, celle-là est peut-être la plus dangereuse. Dotée d'un système administratif solide, la France a pu, durant deux siècles, traverser les désordres et les bouleversements politiques en conservant une armature robuste. Il faut prendre garde de ne pas détruire ce qui est l'un des fondements de la vie publique dans notre pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Cette affaire n'est pas finie parce qu'elle témoigne d'un mauvais fonctionnement de nos institutions. Certes, ce n'est pas d'hier que la V^e République évolue vers une concentration excessive du pouvoir (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.) qui se traduit par l'abaissement du rôle des ministres, du rôle du Gouvernement tout entier, comme du rôle du Parlement.

M. Gérard Gouzes. C'est un ancien ministre qui dit cela !

M. Edouard Balladur. Contre cette évolution, contraire à l'esprit même de la Constitution de 1958...

M. René Dosière. Corrigée en 1962 !

M. Edouard Balladur. ... il faut réagir. (« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.) C'est pourquoi nous sommes nombreux à proposer depuis longtemps que les droits du Parlement soient réaffirmés, ce qui signifie que ceux du Gouvernement, qui en est l'interlocuteur naturel, le seraient aussi.

M. Gérard Gouzes. Si de Gaulle entendait ça !

Un député du groupe socialiste. Divine surprise !

M. Edouard Balladur. A avoir tellement tardé, on a maintenant au sein même des gouvernements un sentiment de dépendance qui est dans une large mesure légitime peut-être, mais qui, poussé au-delà d'un certain point, nuit à son autorité politique et morale. Ce problème-là aussi, madame, il faut le résoudre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Rien n'est fini parce que cette affaire porte à notre position dans le monde, et notamment au Moyen-Orient, un coup très rude. Est-ce là !? guet-apens dont on nous parle ? Je ne le sais pas. Mais ce que je sais, c'est qu'il y a un peu plus d'un an, nous avons soutenu dans la guerre du Golfe l'action du gouvernement qui vous a précédé, parce qu'il y allait du respect du droit, parce qu'il y allait aussi du maintien du rôle de la France dans une région vitale pour elle, parce qu'il y allait enfin de son influence sur la solution du conflit israélo-arabe. C'est ce que j'avais déclaré à cette tribune même m'adressant à votre prédécesseur. Bien peu de ces objectifs ont été atteints : l'affaire actuelle n'est pas de nature à atténuer notre déception, tout au contraire. Comment allez-vous faire pour redonner force et crédibilité à notre position dans le règlement des conflits dont la Méditerranée est le théâtre ?

Rien n'est fini, parce que vous n'avez pas, enfin, madame le Premier ministre, choisi pour vous expliquer la bonne procédure...

M. Roland Hugué. Tiens, tiens !

M. Edouard Balladur. ... mais celle qui était la plus comode pour vous et donc la moins pourvue de signification...

M. Bernard Pons. Exactement !

M. Edouard Balladur. ... celle qui vous permet de resserer les rangs du parti gouvernemental.

M. Freddy Deschaux-Baume. Cela vous gêne !

M. Edouard Balladur. Lorsque vous avez déclaré, il y a quelques jours, qu'il n'y avait plus lieu de parler de cette malheureuse affaire, nous avons été nombreux à estimer que l'on ne pouvait s'en tenir là. Nous avons proposé un certain nombre de décisions qui vous auraient permis de bien marquer que vous aviez conscience de la dégradation du climat qui règne dans notre pays et que vous étiez décidée à réagir.

Je rappelle l'éventail de nos propositions : soit modifier la composition de votre gouvernement, parce qu'un ministre, quels que soient ses mérites ou ses talents, quoi qu'il ait pu faire ou ne pas faire, est doté de pouvoirs qui engagent objectivement sa responsabilité (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) : ...

Mme Louise Moreau. Absolument !

M. Edouard Balladur. ... soit mettre fin aux fonctions du Gouvernement lui-même qui, chaque jour davantage, redoute le coup que va constituer pour lui l'issue des élections régionales : soit proposer la dissolution de l'Assemblée nationale pour sortir de l'impasse dans laquelle vous êtes enfermée...

M. Jean Auroux. Et vos primaires, comment les feriez-vous ?

M. Edouard Balladur. ... et en appeler au jugement des Français : soit enfin réunir l'Assemblée nationale en session extraordinaire, pour engager la responsabilité du Gouvernement (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre*) ainsi que François Léotard l'a très bien dit et vérifier qu'il y a toujours une majorité pour le scouter, et si tel n'était pas le cas, dissoudre l'Assemblée et organiser de nouvelles élections générales.

M. François Hollande. C'est une obsession !

M. Pierre Mazeaud. Ils n'en ont pas le courage !

M. Edouard Balladur. Parmi cet éventail de possibilités, vous avez choisi le minimum, dont, à vrai dire, vous ne pouviez pas vous dispenser : convoquer notre assemblée. Mais ce n'est pas suffisant. Vous deviez, comme nous l'avions demandé, non pas attendre que nous déposions une motion de censure, mais engager vous-même et de votre propre mouvement la responsabilité de votre gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Roland Hugué. Vous ne l'avez jamais fait lorsque vous étiez au pouvoir !

M. Edouard Balladur. La différence est essentielle : dans le premier cas, il vous suffit de ne pas avoir une majorité contre vous ; dans le second, il vous faut avoir une majorité pour vous.

M. François Hollande. Vous ne l'avez pas non plus !

M. Edouard Balladur. C'est cette procédure-là qui avait une signification et qui marquait à la fois la prise de conscience de l'enjeu et votre volonté de l'affronter. Vous n'avez pas choisi cette solution parce que nous redoutez qu'elle ne vous soit pas favorable et qu'elle ne vous conduise, plus tôt que vous ne le souhaiteriez, à retourner devant le pays.

Cohérents avec nous-mêmes, nous suppléons donc à votre défaillance, et nous déposons une motion de censure. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. François Massot. Démissionnez !

M. Edouard Balladur. Nous verrons bien, lors du vote, si tous ceux, qui dans les rangs du parti gouvernemental se sont déclarés choqués par cette affaire et la façon dont elle a été conduite, se montreront aussi cohérents que nous. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Voilà près de quatre ans maintenant que les gouvernements vivent dans une situation précaire et instable avec une forte minorité de cette assemblée qui les soutient, une autre minorité presque aussi forte qui les combat et d'autres qui n'osent pas choisir, craignant à la fois de les soutenir trop clairement ou de les affronter trop nettement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et sur divers bancs du groupe de l'Union du centre.*)

C'est pourquoi votre gouvernement, comme celui qui l'a précédé, vit dans l'ambiguïté. C'est pourquoi les Français, qui le sentent, ont de moins en moins confiance.

Cette affaire, enfin, n'est pas terminée - et là, l'en viens au plus grave - parce que voilà plusieurs années que notre pays vit dans l'inquiétude et l'absence d'espoir. Comment ne serions-nous pas tous, vous comme nous, gravement préoccupés du fossé qui se creuse, jour après jour, entre les citoyens et ceux qui ont la charge de les gouverner et de les représenter ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*) Cessons de nous lamenter sur le discrédit de la politique. C'est une véritable crise morale que traverse notre nation, dont cette malheureuse affaire et l'émotion qu'elle suscite ne sont que le plus récent épisode. Les incidents succèdent aux incidents, les équivoques ne sont jamais dissipées, les à-peu-près ne sont jamais élucidés, les services publics, l'administration, la justice sont troublés et nos concitoyens le sont aussi.

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Edouard Balladur. Cette crise morale n'est pas uniquement due, tant s'en faut, aux seuls facteurs matériels ; elle tient au malaise de notre société tout entière. Comment imaginer qu'elle va se dissiper comme un nuage léger après un débat de quelques heures ?

Que faut-il faire ? Parler à notre pays un langage de vérité et assumer envers lui un devoir de responsabilité. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Un langage de vérité, cela signifie que l'Assemblée doit, avec votre accord - et si les choses étaient normales, je dirais même à votre instigation - voter la création d'une commission d'enquête qui fasse réellement toute la lumière sur tous les aspects de ce qui vient de se passer. C'est ainsi que l'on procède dans toutes les grandes démocraties du monde, sans même d'ailleurs que les gouvernements aient à s'en préoccuper.

M. Didier Migaud. Vous ne l'avez jamais fait !

M. Jean Auroux. Vous avez la vertu tardive !

M. Edouard Balladur. Chez nous, c'est au pouvoir exécutif de nous convoquer hors la période normale des sessions, de fixer notre ordre du jour et de ne retenir de nos propositions que ce qui lui convient.

M. Dominique Dupilet. C'est la Constitution !

M. Edouard Balladur. Cette vérité, madame le Premier ministre, c'est votre propre intérêt aussi de la faire apparaître. S'il vous reste une chance de nous convaincre de votre sincérité - et nous ne la récusons pas *a priori* -, c'est d'accepter sans arrière-pensées la création de cette commission d'enquête. Elle pourrait, dans un délai de moins d'un mois, déposer ses conclusions et les présenter à notre assemblée. Ces conclusions seraient fort utiles au Gouvernement, afin qu'un certain nombre de pratiques internes aux pouvoirs publics soient corrigées.

M. Jean Proveux. C'est un connaisseur qui parle !

M. Edouard Balladur. Accepter la vérité, c'est aussi faire en sorte que le pays tout entier sache si vous avez ou si vous n'avez pas une majorité pour vous soutenir au Parlement.

M. Alain Griotteray. Eh oui !

M. Edouard Balladur. Cela signifie que vous devez engager la responsabilité de votre gouvernement devant notre assemblée, conformément aux dispositions de l'article 49, alinéa 1^{er}, de notre Constitution. Vous ne devez plus vous contenter, comme le fit si longtemps votre prédécesseur, de toutes ces habiletés tactiques qui permettent de durer, mais qui, vote après vote, minent l'autorité d'un gouvernement et lui donnent une allure cahotante. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

M. Roland Hugué. Et celui de M. Barre, vous ne vous en souvenez pas !

M. Edouard Balladur. Le pays a besoin de savoir qui est avec vous et qui est contre vous. C'est un devoir pour chacun des parlementaires de le décider clairement et de l'afficher franchement. Mais ce qui est un devoir pour le Parlement est pour vous une obligation qui va dans le sens de vos intérêts. Après tout, détenir le pouvoir, n'est pas une fin en soi.

M. Alfred Recours. Non !

M. Roland Hugué. Essayer de l'obtenir non plus !

M. Edouard Balladur. La façon dont on l'exerce et ce que l'on en fait compte davantage. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*) Mais, dans cette assemblée, il n'y a pas de vraie majorité pour vous soutenir, vous le savez bien.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Mais si !

M. Edouard Balladur. C'est la raison pour laquelle vous évitez l'épreuve.

Cependant, madame le Premier ministre, considérez la situation ; je me permets de vous le demander instamment.

Voilà près d'un an que vous avez pris vos fonctions. Vous ne nous avez rien dissimulé des difficultés de l'héritage que vous receviez. (*Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Vous nous dites - et nous vous croyons - que vous êtes attachée à résoudre un certain nombre des problèmes de notre pays. Mais les plus importants demeurent : un déficit budgétaire qui s'accroît...

M. Alfred Recours. Il est l'un des plus faibles d'Europe !

M. Edouard Balladur. ... - on va en avoir la révélation bientôt -, des prélèvements trop lourds et qui nous handicapent dans la compétition économique, un investissement encore insuffisant, un chômage plus lourd que chez nos partenaires...

M. Alfred Recours. C'est faux !

M. Edouard Balladur. ... un système de formation inadapté au monde moderne et qui multiplie le nombre des jeunes projetés dans la vie sans qualification, une sécurité mal assurée et une administration qui s'interroge sur son rôle.

M. Dominique Dupilet. C'est incroyable !

M. Edouard Balladur. De tous ces problèmes, je suis certain que vous êtes consciente, mais vous n'avez ni les moyens politiques ni les moyens financiers de les résoudre. Or, notre pays a besoin d'une nouvelle politique. Il a besoin de profonds changements de ses structures et de son action, aussi bien dans le domaine intérieur que dans le domaine international.

Pour être mise en œuvre, cette nouvelle politique suppose deux choses : une démocratie transparente tout d'abord, qui restitue toute sa vérité et toute son authenticité au dialogue entre les citoyens et ceux qui les gouvernent, mais aussi une volonté de réforme animée par le courage de modifier profondément nos habitudes et de nombreuses règles de notre société. Au fond d'eux-mêmes les Français en sont, chaque jour qui passe, davantage convaincus : ils savent bien que les choses doivent changer.

Mais comment, si même vous le souhaitez, pourriez-vous vous attaquer à une œuvre pareille dans l'état de faiblesse politique qui est celui du Gouvernement et devant le trouble qui envahit le parti qui vous soutient ?

En somme, madame le Premier ministre, vous êtes devant un choix important, le plus important sans doute de ceux que vous avez eu à affronter.

Ou bien vous continuez de refuser une commission d'enquête qui fasse toute la lumière sur ce déplorable épisode et vous persistez à ne pas engager vous-même votre responsabilité, alors que cela vous permettrait de démontrer que vous avez ou non une majorité pour vous soutenir ; alors vous prolongez, de propos délibéré, la crise dans laquelle vit notre pays. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Ou bien vous faites un autre choix : vous acceptez la création d'une commission d'enquête (« Encore ? » sur les bancs du groupe socialiste.), vous acceptez d'engager la responsabilité de votre gouvernement devant notre assemblée et vous apportez ainsi la preuve que vous n'avez rien à redouter. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Pierre Mazeaud. Très bien !

M. Edouard Balladur. Il n'est pas trop tard, madame le Premier ministre, mais il est déjà bien tard. Vous pouvez refuser la voie de la clarté et de la réforme que l'opposition vous propose.

M. Roland Huguot. Croyez-vous vraiment que ce serait mieux ?

M. Edouard Balladur. Songez cependant que vous ne pourrez pas refuser, dans un mois ou dans un an, le verdict des Français. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

M. Roland Huguot. Pas un mot sur les vrais problèmes des Français !

M. le président. La parole est à M. Laurent Fabius.

M. Laurent Fabius. Ainsi donc, madame le Premier ministre, conformément à la tradition démocratique, vous vous présentez devant nous, non pour répondre aux injonctions - ce n'est ni votre fonction ni votre style -, mais pour permettre à la discussion d'avoir lieu, à la majorité de vous manifester son soutien...

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. Chiche !

M. Laurent Fabius. ...et à l'opposition, si elle le peut, de démontrer sa capacité de censurer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur le président, mes chers collègues, ce débat intervient dans un climat politique qui, reconnaissons-le,...

M. René André. Est détestable !

M. Laurent Fabius. ...n'est pas bon.

La vie politique, la chose publique sont mises en cause d'une façon que je crois, comme beaucoup d'entre vous, dangereuse.

Il faut combattre cet état d'esprit, combattre notamment en organisant ici, dans cette enceinte, le débat politique de fond, ce qui exclut - je le dis tout de suite - d'imiter la fameuse Toinette de Molière, répétant : « Le poumon ! Le poumon ! », comme certains aujourd'hui psalmodient : « Elections ! Elections ! Elections ! » (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Il existe un calendrier, il existe des règles et il existe une constitution.

M. Pierre Mazeaud. Avec le droit de dissolution, article 12 !

M. Laurent Fabius. Un débat a été réclamé.

M. Serge Charles. Ce n'est pas ce qui était réclamé !

M. Laurent Fabius. Le voici. Charge à nous tous, quelles que soient nos différences qui précisément constituent la démocratie, de chercher à éviter à la fois les mauvaises querelles et la démagogie.

M. Richard Cazenave. Baratin ! Baratin ! Baratin !

M. Laurent Fabius. D'où la tonalité que j'ai choisie et les trois questions de fond que je vais aborder maintenant.

Mais, auparavant, je dirai un mot, puisque l'interrogation a été formulée, sur la voie qui a été retenue.

Article 49, alinéa 1^{er}, ou article 49, alinéa 2 ? Tel est, pour les experts, le débat. Mes chers collègues, je suggère qu'on évite les fausses controverses. Que nous dit le droit ? Que le Gouvernement, lorsqu'il choisit de s'exprimer devant l'Assemblée nationale, peut retenir l'une ou l'autre procédure.

M. Francis Delattre. L'une est moins courageuse que l'autre !

M. Laurent Fabius. Que nous indique la pratique ? Que les gouvernements de la V^e République ont choisi tantôt l'une, tantôt l'autre.

M. Patrick Ollier. Que vous conseille le courage ?

M. Laurent Fabius. Que nous montre la politique ? Qu'il aurait été bien étonnant que l'article 49, alinéa 1^{er}, n'ayant été utilisé qu'une fois depuis 1988, il le fût subitement en février 1992.

Chacun connaît la situation politique de cette législature. Je veux la rappeler, elle n'a assurément rien de nouveau.

M. Patrick Ollier. Que d'efforts pour masquer vos faiblesses !

M. Laurent Fabius. Les socialistes, les radicaux de gauche, les apparentés, la majorité présidentielle disent en général oui,...

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. Vous croyez ?

M. Laurent Fabius. ...l'extrême droite et la droite disent en général non et les communistes, en général, ni oui ni non !

M. Pierre Mazeaud. Voilà l'aveu !

M. Laurent Fabius. Ne feignons donc pas de découvrir ce que chacun sait depuis quatre années et, si vous le voulez bien, avançons. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Richard Cazenave. Justement ! De cette manière, on ne peut pas avancer !

M. Patrick Ollier. Prenez vos responsabilités alors ! Ayez le courage d'aller jusqu'au bout !

M. Laurent Fabius. La première question de fond que je veux aborder - et c'est la question essentielle pour nos concitoyens -, étrangement absente de plusieurs des interventions précédentes,...

M. Roland Huguot. Tout à fait !

M. Laurent Fabius. ...c'est la situation économique et sociale.

M. Roland Huguot. Très bien !

M. Laurent Fabius. Comment ne pas être frappé par le contraste ? D'un côté des indicateurs d'ensemble, comme disent les spécialistes, qui, lorsqu'on les compare avec ceux de la plupart des pays du monde les plus prospères, sont en général, personne ne le contestera,...

M. Patrick Ollier. Sauf les trois millions de chômeurs !

M. Laurent Fabius. ...plutôt favorables à la France. De l'autre côté, une perception psychologique, un climat et une situation politiques difficiles et même parfois très difficiles.

M. Richard Cazenave. Les électeurs ne comprennent rien !

M. Laurent Fabius. Ciel sans nuage dira l'un, apocalypse répond l'autre. Qui a tort et qui a raison ? Ma réponse est que lorsqu'on observe impartialement la situation économique de la France, il n'est pas possible de dresser le tableau tragique que certains, à cette tribune, ont peint avec des airs faussement navrés pour des motifs trop évidents. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mesdames, messieurs, tout bilan comporte évidemment un passif et un actif.

M. Francis Delattre. Ça, c'est vrai ! Et le passif est lourd !

M. Laurent Fabius. Je ne dissimulerai donc pas les éléments négatifs, et notamment le principal d'entre eux : le chômage. Mais j'ajouterai immédiatement - la simple honnêteté le commande - que le niveau de notre chômage est inférieur à celui de l'Italie, du Royaume-Uni, du Canada, de l'Espagne...

M. Robert-André Vivien. Dites-le aux chômeurs !

M. Pierre Mazeaud. C'est faux et, de toute façon, ce n'est pas un motif de satisfaction !

M. Laurent Fabius. ...et qu'à l'exception du Japon, il avoisine celui de nos partenaires les plus performants.

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. C'est faux !

M. Alain Calmat. Avec vous, il y aurait quatre millions de chômeurs !

M. Pierre Mazeaud. A la glace, Calmat ! A Albertville !

M. Laurent Fabius. Tout cela indique les difficultés graves, structurelles, de l'ensemble des sociétés industrielles pour atteindre désormais le plein emploi, difficultés qui sont encore accrues en période de "hasses eaux" mondiales.

M. Jean-Luc Reitzel. Tout va bien, alors !

M. Laurent Fabius. Je dis cela parce que je crois comme vous - cela a été dit - à une certaine conception de la politique et qu'il me paraît que notre dignité de responsables publics est de dire les choses telles qu'elles sont, dans leur

vérité, plutôt que d'ouvrir, comme certains, une boutique au bazar des illusions. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Patrick Ollier. Et Mitterrand, en 1981, qu'a-t-il dit ?

M. Laurent Fabius. Nous savons tous aussi, tout au moins je le souhaite, que la France présente des handicaps propres qui s'appellent : insuffisance des qualifications, sous-développement des services à faible valeur ajoutée, mais aussi - et c'est paradoxalement une richesse qui, dans un premier temps, crée des difficultés - relative vitalité de notre démographie. Sinon, on n'expliquerait pas que notre taux de chômage se maintienne à un niveau élevé alors que notre pays, toutes tendances confondues, a créé plus d'un million d'emplois depuis 1985.

M. Claude Wolff. Il y a un million de chômeurs de plus !

M. Laurent Fabius. Ces caractéristiques, vous le savez bien, mes chers collègues, ne peuvent se modifier que par une action de très longue haleine, celle-là même que s'attache à mener, madame, votre gouvernement, comme l'a fait son prédécesseur, en faveur de l'éducation, de l'apprentissage, des emplois de proximité ou de l'insertion.

Et je serai encore plus clair : oui, le chômage est obsédant ; non, le mal n'est pas vaincu ; oui, les pouvoirs publics, comme beaucoup d'entrepreneurs - dont je veux rappeler, c'est l'évidence, que ce sont eux qui, en fin de compte, décident ou non de recruter...

M. Richard Cazenave. C'est nouveau !

M. Laurent Fabius. ... multiplient les efforts pour le combattre, même s'ils affrontent les vents contraires d'une conjoncture mondiale encore défavorable.

Mais cela étant reconnu - et je l'ai fait - qu'on m'accorde que le bilan comporte un actif qu'il serait malhonnête de passer sous silence. Je ne parle pas ici d'impressions vagues ou d'opinions incertaines. Je veux parler des faits. Et si quelqu'un veut contester ces chiffres, qu'il le fasse !

La France, quatrième puissance économique du monde. Une richesse par habitant qui la place parmi les plus élevées du monde. La France, quatrième exportateur du monde et première en exportations par habitant. Depuis quatre ans, une croissance d'environ un point au-dessus de la moyenne des pays industriels, le taux d'inflation le plus bas du monde et le déficit public parmi les plus modestes des pays les plus avancés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Avec un solde extérieur par rapport à la richesse nationale devenu, grâce à l'effort de tous les Français, meilleur que celui du Royaume-Uni, de l'Italie, du Canada ou même de l'Allemagne, « C'est faux ! » sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française) et une des protections sociales les plus complètes des cinq continents.

Si ces éléments vous paraissent abstraits, je vous affirme qu'ils ne le sont nullement. Ils traduisent et rendent possible en France, en moyenne, un niveau de vie élevé. Ils ne nous font pas oublier le chômage, mais soyons, les uns et les autres, objectifs, le chômage ne les efface pas non plus. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Madame le Premier ministre, sur ces questions qui sont les questions centrales pour les Français, je veux être encore plus précis et, faisant écho à vos propos, je veux appeler votre attention sur deux aspects très importants.

D'abord, la stratégie économique d'ensemble.

M. Francis Delattre. Il n'y en a pas !

M. Laurent Fabius. Cette stratégie économique, nous n'y sommes pas attachés par je ne sais quel fétichisme, par je ne sais quel conformisme, mais parce qu'il nous semble qu'elle facilite sur le long terme, à la fois la mise à niveau de notre appareil de production, la préservation de notre protection sociale, l'aménagement de notre territoire et, de plus en plus - ce n'est pas encore suffisamment fait - la mise en valeur de notre environnement.

Si, dans l'opposition - et c'est parfaitement légitime - on la conteste...

M. Francis Delattre. Les Français la contestent !

M. Laurent Fabius. ... alors, il faut nous expliquer, preuves à l'appui, pourquoi et comment une autre stratégie serait meilleure. Je n'ai rien entendu, cet après-midi, de convaincant. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Richard Cazenave. Il fallait écouter !

M. Christian Bataille. Ils n'ont rien à dire !

M. Laurent Fabius. Je ne parle évidemment pas des démagogues qui ne sont jamais en manque d'un renvoi de tous les immigrés et d'une suppression de tous les impôts. Je parle de ceux et de celles qui sont réellement sérieux.

Certains - c'est leur droit - regardent vers leur modèle favori et nous disent : voyez les Etats-Unis, 7 p. 100 de chômage. C'est vrai, mais 33 millions de pauvres ! La politique libérale anglaise ? Le même taux de chômage que nous, c'est vrai, mais une richesse par habitant inférieure d'un tiers ! L'Allemagne ? Un point de moins de chômage que nous, mais davantage d'inflation et de déficit public. (*Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est vrai !

M. Bernard Carton. Eh oui ! Cela gêne la droite !

M. Laurent Fabius. J'ajoute que, lorsqu'on vante les mérites économiques de l'Allemagne, il ne faut pas passer sous silence ses avancées sociales qui devraient aussi vous faire réfléchir, pour aller vers une démocratie véritablement sociale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Madame le Premier ministre, nous voulons la réforme et le courage. Nous devons avancer, nous devons améliorer et nous devons réformer.

Sur le plan de l'organisation du travail, par exemple, il nous paraît important d'endiguer, plus qu'on ne le fait aujourd'hui...

M. Richard Cazenave. C'est bien gentil tout ça mais c'est hors sujet !

M. Laurent Fabius. ... ce qu'on appelle les « mesures d'âge », c'est-à-dire les licenciements des salariés de plus de quarante-cinq ans, qui interviennent dans des entreprises souvent saines mais pratiquant une gestion des ressources humaines à courte vue. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Je souhaite qu'en liaison avec les partenaires sociaux, vous puissiez proposer des dispositions adaptées.

Il est important aussi de rechercher, sur le modèle des accords sociaux allemands, des aménagements souples de la durée du travail, car telle est, mes chers collègues, et telle sera la loi du progrès de l'histoire. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

De même, rendant hommage au travail déjà entrepris par votre ministre compétent, nous souhaitons que soit accentué le traitement individualisé des chômeurs, notamment des chômeurs de longue durée.

M. Francis Delattre. Il vous a fallu dix ans pour découvrir ça !

M. Laurent Fabius. Enfin, ayant entendu ce que vous avez dit à cette tribune, nous insistons auprès de vous sur la nécessité, dès les prochaines semaines, d'un soutien sélectif à ce secteur à forte génération d'emplois et à faible importation qu'est le bâtiment et les travaux publics. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Ce soutien complémentaire, sans remettre en cause nos équilibres budgétaires, sera ressenti positivement, j'en suis sûr, pour l'emploi dans chaque région de France.

La deuxième question de fond que je veux évoquer, même brièvement, le jour de la signature du traité de Maastricht, est celle - fondamentale - de l'Europe.

Je sais que sur les bancs conservateurs, il existe à ce sujet toute une palette d'opinions : pour certains, d'après ce que j'ai lu, Maastricht est un non-événement ; d'autres estiment que c'est un événement fâcheux ;

M. Robert-André Vivien. C'est vrai !

M. Laurent Fabius. D'autres, enfin, hésitent à se réjouir ouvertement d'un accord qui possède tous les mérites à leurs yeux, sauf qu'il est frappé du péché originel : l'action de François Mitterrand.

M. Pierre Mazeaud. Et qu'en pense M. Chevènement ?

M. Laurent Fabius. Nous considérons pour notre part qu'avec Maastricht une étape historique est franchie, dont l'onde de choc sera de même ampleur que le traité de Rome en 1957.

M. Pierre Mazeaud. Allons !

M. Laurent Fabius. Madame le Premier ministre, nous soutenons les choix résolument européens qui sont ceux du Président de la République et qui sont les vôtres.

Un député du groupe communiste. Soumettez-les à un référendum !

M. Laurent Fabius. Faisons passer la construction européenne à la vitesse supérieure, c'est ainsi que nous travaillerons utilement à la politique extérieure de la France, à la paix et à l'emploi des Français.

Je dis la paix, car au moment où presque sous nos yeux, des pays se délitent, se déchirent, nous voulons dire ici notre attachement à cette paix garantie depuis quarante-sept années à notre petite parcelle de la planète, qui fut pourtant auparavant le théâtre historique de tant de boucheries. Or c'est l'Europe qui interdit désormais sur notre sol le retour de cette barbarie. Maastricht est une étape décisive.

M. Richard Cazenave. Maastricht n'a pas empêché les Yougoslaves de se battre !

M. Laurent Fabius. Etape vers une défense commune que l'affrontement des blocs rendait auparavant à la fois nécessaire et en même temps impossible.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Très bien !

M. Laurent Fabius. Etape vers le désarmement accéléré dont la réunion il y a une semaine du Conseil de sécurité de l'O.N.U. a donné le signal officiel et auquel nous devons participer le moment venu. Qu'il me soit permis à cet égard de rappeler cette idée simple - certains la trouveront peut-être trop simple, mais c'est la mienne - à laquelle je continue de croire en voyant la misère de tant de peuples à travers le monde : beaucoup d'argent pour le surarmement, trop peu d'argent pour le développement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Jean-Claude Gayssot. Il y a longtemps que nous le disons !

M. Laurent Fabius. Nous sommes européens aussi parce que l'Europe, dès lors qu'elle sera une union européenne et non le terrain vague du libre-échange, constituera un plus pour notre prospérité. L'achèvement du grand marché a pour objet de créer davantage d'emplois. Sans entrer dans une discussion trop technique qui n'a pas sa place dans notre débat...

M. René André. Nous sommes loin d'Habache !

M. Laurent Fabius. ... le passage à la monnaie unique, à partir de la convergence des prix, des déficits publics et des changes, permettra d'alléger une contrainte forte qui pèse sur notre croissance, à savoir le niveau des taux d'intérêt, et du même coup, nous donnera un peu d'air supplémentaire en matière de création d'emplois.

Cette Europe-là, cette Europe de la sécurité par la défense commune et par le désarmement de la prospérité par la croissance et la solidarité sociale et par la création d'emplois...

M. Francis Delattre. C'est nous qui la ferons !

M. Pierre Mazeaud. Vous êtes hors sujet !

M. Laurent Fabius. Si vous pensez, monsieur Mazeaud, que la création d'emplois est hors sujet, je ne suis pas d'accord avec vous ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

M. Pierre Mazeaud. Le sujet, ce sont les méfaits du socialisme !

M. Bernard Carton. Vous n'êtes pas digne de représenter la France, monsieur Mazeaud !

M. Laurent Fabius. Cette Europe-là, c'est l'Europe que nous voulons construire, que nous construisons avec vous, madame, avec le Président de la République, avec beaucoup d'autres dans cette assemblée et, nous l'espérons, avec une majorité de Français.

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. Consultez-la votre majorité !

M. Robert-André Vivien. Vous êtes les fossoyeurs de l'emploi !

M. Laurent Fabius. La troisième question de fond, c'est celle de la place de l'Etat et de son avenir.

On a beaucoup parlé de l'affaire Habache.

M. Pierre Mazeaud. Enfin on y arrive !

M. Laurent Fabius. M. Habache n'aurait pas dû être admis sur notre sol. Il l'a été par une grave erreur d'appréciation et de fonctionnement dont les responsables ont été sanctionnés.

M. Pierre Mazeaud. Ce n'est pas ce que vous avez dit la semaine dernière ! Vous avez changé d'avis !

M. Gérard Gouzes. Monsieur Mazeaud, Maastricht c'est plus important que Habache !

M. Laurent Fabius. Le juge Bruguière, qui ne passe pas pour commode, a pu en user avec le chef du F.P.L.P. comme il l'entendait : le droit a été respecté.

M. Habache, vous l'avez dit madame le Premier ministre, sur lequel ne pesait aucun mandat d'arrêt national ou international et qui était cependant indésirable - car nous savons ce que fut son passé - a donc quitté la France. L'affaire est, ou devrait être, close. Elle l'est pour nous, même si la politique politicienne peut inciter l'opposition à essayer d'entretenir le débat.

M. Richard Cazenave. Baratin, baratin !

M. Pierre Mazeaud. Et M. Rocard, et M. Le Garrec, et M. Fabius, et M. Bartolone ?

M. Robert-André Vivien. Et Max Gallo ?

M. le président. Monsieur Mazeaud, je constate que cet après-midi, certains orateurs peuvent s'exprimer dans une relative sérénité et que d'autres en sont empêchés par certains excès de langage qui n'apportent rien au débat !

M. Robert-André Vivien. M. Balladur est un homme d'Etat, lui !

M. Pierre Mazeaud. Je souhaiterais simplement que M. Fabius nous rappelle ce qu'il a dit samedi dernier !

M. le président. Monsieur Mazeaud, ça suffit !

M. Laurent Fabius. J'ajouterai, puisque la question a été parfois traitée à cette tribune, avec, m'a-t-il semblé, un certain esprit polémique, par les prêches pontifiants d'insupportables donneurs de leçons...

M. Richard Cazenave. Rocard, par exemple !

M. Laurent Fabius. ... qu'il serait bon sur ces sujets - je vous y invite, mes chers collègues - d'avoir un peu de mémoire. L'accueil d'un Palestinien ne suscitait visiblement pas les mêmes émois dans les mêmes rangs quand il s'agissait d'un terroriste, auteur du massacre des Jeux olympiques de Munich, et que le pouvoir d'alors entendait le soustraire à la justice ! Il est vrai que c'était en 1977, que d'autres étaient au pouvoir, et qu'il n'était question ni de commission d'enquête ni de débat parlementaire ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Charles Ehrmann. Ce n'est pas une raison ! Le passé n'excuse pas le présent.

M. Richard Cazenave. Toujours aussi mesquin !

M. Gérard Longuet. Qui était l'avocat de ce terroriste ?

M. Laurent Fabius. Quand j'évoquais, il y a un instant, l'Etat, je voulais parler du rôle et de la modernisation de la puissance publique, du service public, qui est une des clés de voûte de notre futur à tous.

On voudrait nous faire croire - c'est du moins la thèse des membres les plus imaginatifs de l'opposition - que le parti du mouvement - la gauche - serait devenu conservateur et que, par une sorte de jeu de miroir, le parti conservateur - la droite - serait devenu celui de la réforme.

M. Pierre Mazeaud. Nous verrons ce que diront les électeurs ! Ils se sont déjà exprimés dimanche dernier, il y a quinze jours, il y a trois semaines !

M. Guy Longagne. Mazeaud, arrêtez de prêcher dans le désert !

M. Laurent Fabius. Quelles sont les réalités ? Vous l'avez à juste titre souligné, madame le Premier ministre, c'est une réforme très importante que la décentralisation. Certains ici l'ont combattue ; nous, nous l'avons faite. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) C'est une réforme très importante que la totalité des lois Auroux. Certains l'ont combattue ; nous, nous l'avons faite. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) C'est une réforme majeure que l'abolition de la peine capitale, une réforme importante que la libéralisation des ondes. Réformes très importantes aussi le droit à la retraite à soixante ans, la paix en Nouvelle-Calédonie, le revenu minimum d'insertion ou le crédit formation.

M. Gérard Gouzes. La C.S.G. !

M. Laurent Fabius. Nous avons fait ces réformes. Un certain nombre d'entre vous les ont combattues. Nous, maintenant, nous le disons clairement : nous assumons ces réformes et nous voulons aller plus loin. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Richard Cazenave. Le pire est encore devant nous, alors !

M. Laurent Fabius. Ce mouvement-là n'a été possible que parce que nous concevons l'Etat non pas comme un poids mort, mais comme...

M. Gérard Longuet. Un fromage !

M. Laurent Fabius. ... un multiplicateur d'efficacité économique et de justice sociale. Or ce mouvement de réforme, madame le Premier ministre, vous nous avez dit que vous vous attacheriez à le poursuivre avec énergie, et nous vous y encourageons. Le développement de la formation en alternance, le renouveau de la politique industrielle, une meilleure répartition des administrations sur le territoire, la volonté concrète d'intégration, le souci, monsieur le ministre de la santé, d'une maîtrise concertée des dépenses de santé, l'action résolue pour l'environnement, toutes ces mesures relèvent de l'esprit de réforme. Nous concevons l'Etat moderne, non pas comme un frein à l'évolution de notre société, non pas comme tout puissant, mais comme un régulateur de l'économie, un facteur de cohésion sociale et, si possible, un garant du long terme.

M. Richard Cazenave. Absent et partisan à la fois !

M. Laurent Fabius. Car, même s'il doit y avoir discussion entre l'exécutif et sa majorité, même - on y a fait allusion - s'il peut y avoir parfois controverse pourvu qu'elle ne dépasse pas certaines limites, nous sommes, madame le Premier ministre, fondamentalement d'accord avec vous sur une approche d'ensemble : l'économie de marché est une donnée de fait et non pas une construction de l'esprit,...

M. Charles Ehrmann. Bravo pour cette conversion !

M. Gérard Longuet et M. Pierre Mazeaud. Il y vient !

M. Robert-André Vivien. C'est une majorité d'idées intéressante !

M. Laurent Fabius. ... mais cette économie de marché n'existe pas par elle-même hors de l'action des hommes et des femmes qui la font vivre et qu'elle fait vivre.

Elle est nécessairement corrigée et orientée, volontairement ou involontairement. Jusqu'à quel degré, selon quels objectifs, au nom de quelles valeurs, avec quels instruments

et pour quels résultats ? J'en ai donné quelques illustrations. C'est cela fondamentalement le débat qui peut distinguer dans une démocratie comme la nôtre la majorité et l'opposition.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Très bien !

M. Richard Cazenave. Cela, aujourd'hui, c'est hors sujet !

M. Laurent Fabius. Ayons donc, les uns et les autres, le goût de mener cette discussion démocratiquement, au moment où - vous l'avez rappelé - des forces étrangères à l'esprit de la République avilissent la discussion. Si nous voulons montrer au pays - et j'ai senti que c'était un souhait partagé sur tous les bancs - que la politique est digne, essayons, chacun à notre manière d'être dignes d'elle...

M. Richard Cazenave. Il faut prendre des décisions !

M. Laurent Fabius. ... et de faire des propositions avec pour horizon non le prochain journal télévisé, mais le destin de notre pays dans l'Europe et dans le monde. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mes chers collègues, nous croyons - et, là aussi, je serai « carré » - qu'il est à la fois plus efficace et plus juste d'organiser l'économie de marché sans l'étouffer sous le poids de bureaucraties tatillonnes, mais de façon qu'elle soit plus productive, moins destructrice de ressources naturelles, avec des richesses mieux réparties.

M. Charles Ehrmann. Bravo !

M. Laurent Fabius. C'est à cela, fondamentalement, que nous voulons travailler, parfois en commettant des erreurs, mais, au total, en ayant obtenu des résultats qui sont honorables. C'est pourquoi, madame le Premier ministre, nous vous soutenons dans votre action de réforme, dont les points d'application futurs ne manquent et ne manqueront pas : société, fiscalité, justice, éducation, travail, institutions, et bien d'autres sujets. L'esprit de réforme a encore largement de quoi souffler.

Mes chers collègues, je ferai, pour terminer, une brève remarque. Selon certains orateurs qui m'ont précédé, notre réunion, cette procédure, seraient destinées non pas à débattre sur le fond, mais à contraindre le groupe socialiste et les radicaux de gauche.

M. Richard Cazenave. Ce serait peu digne !

M. Laurent Fabius. J'ai l'impression cependant que le débat de fond a commencé d'avoir lieu. Je veux, en tout cas, remercier l'opposition de se préoccuper - si c'est le cas - de notre unité.

Là aussi, je veux chasser la langue de bois : il peut y avoir, sur tel ou tel point, des divergences d'appréciation au sein de la formation que je dirige. Telle est la vie, telle est la diversité des idées qui sont incarnées par des femmes et par des hommes qui sont eux-mêmes différents. Tout cela constitue une richesse, à condition - et c'est essentiel - qu'on sache garder la mesure et qu'on veille à l'unité.

M. Richard Cazenave. Un vote de confiance y aiderait !

M. Laurent Fabius. A propos d'unité, je tiens à dire, regardant les différents groupes de cette assemblée, que la diversité interne est finalement assez bien partagée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Avec une grande différence toutefois, qui est la leçon d'histoire politique des vingt dernières années : les socialistes sont parfois divisés, mais, lorsque vient le moment décisif, ils sont toujours rassemblés. (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)...

M. Charles Ehrmann. Ils ont fait des progrès !

M. Robert-André Vivien. C'est la gauche caviar !

M. Richard Cazenave. Montrez que vous êtes unis ! Montrez-le par un vote de confiance !

M. Laurent Fabius. ...alors que la droite célèbre l'union dans des cérémonies impressionnantes mais témoigne au moment des grands choix d'une non moins impressionnante capacité de division. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.* - *Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Madame le Premier ministre, nous serons donc unis...

M. Richard Cazenave. Montrez-le par un vote de confiance ! Soyez dignes.

M. Laurent Fabius. ...à vos côtés et aux côtés du Président de la République, car nous savons que, non sans difficultés - bien sûr ! - et en dépit des critiques, vous faites avancer et voulez davantage encore faire avancer notre pays vers plus d'efficacité et de justice sociale.

Madame le Premier ministre, pour la réforme et pour le courage, vous nous trouverez à vos côtés. La réforme appelle le courage, et le courage appelle notre soutien. *(Mmes et MM. les députés du groupe socialiste se lèvent et applaudissent longuement.)*

M. le président. La parole est à M. Jacques Barrot.

M. Jacques Barrot. Monsieur le président, madame le Premier ministre, messieurs les ministres, mes chers collègues, nous sommes censés être réunis pour tirer quelques leçons de l'affaire Habache. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

En vous voyant élargir et détourner le débat, madame le Premier ministre, les Français pensent tout naturellement que vous avez voulu l'éviter. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur quelques bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Roger Mas. Vous vous intéressez à autre chose !

M. Jacques Barrot. Aussi, vous me permettez d'y revenir.

Qu'est-ce que l'affaire Habache ? L'accueil d'un terroriste hémiplegique dans un hôpital parisien, ou plutôt une suite de quiproquos et de malentendus, de désaveux et de contradictions.

M. Christian Bataille. Une « non-affaire » !

M. Jacques Barrot. A Paris, on juge l'accueil de M. Habache opportun ; à Oman, on juge « fous » les responsables de cet accueil. A Paris, on croit le président informé ; à Oman, il faut un journaliste pour lui apprendre la nouvelle. Mercredi, on invite M. Habache ; jeudi, on le soigne ; vendredi, on l'incarcère ; samedi, on l'accompagne à l'aéroport. *(Rires sur les bancs des groupes de l'Union du centre, de Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.)*

Un député du groupe socialiste. Il n'a jamais été incarcéré !

M. Jacques Barrot. Mercredi, nos diplomates pensent faire en toute bonne foi la politique arabe de la France ; jeudi, on les désavoue ; vendredi, on les démissionne pour les réhabiliter dès le lundi. *(« Très bien ! » sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Tout cela est malheureusement grave, plutôt que dérisoire. En fait, l'affaire Habache est le symptôme d'une triple crise ; elle traduit à la fois une dilution de la volonté, une dispersion de l'autorité, une disparition du sens des responsabilités.

La volonté politique de la France se dilue et se délite. Il eût mieux valu, plutôt que de mettre en cause les responsables de l'information, que le Président de la République nous expose clairement quelle est la politique française au Moyen-Orient. Car enfin, un contexte clair n'aurait pas donné prise à de tels malentendus, à de telles maladroites. Les acteurs ne connaissent pas les tenants et les aboutissants d'une politique qui leur est difficilement compréhensible et dont François Léotard a très bien manifesté tout à l'heure les ambiguïtés et les lacunes. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française.)*

Comment peut-on expliquer aux Français qu'après avoir guerroyé dans le Golfe, nous nous sommes en quelque sorte trouvés marginalisés à Madrid ? La tentation n'a-t-elle pas été alors de s'inventer un rôle dans le processus de paix au hasard des rencontres, des réseaux et des amitiés ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre.)*

Ayant renoncé à jouer sur la scène politique notre rôle de conciliateurs, n'avons-nous pas choisi depuis longtemps déjà de n'agir que dans les coulisses ?

Certes, il n'est pas de diplomatie sans secret, mais vient un moment où l'excès de secrets se retourne contre l'efficacité, entraîne l'incohérence, é mousse le jugement, voire le sens de l'honneur.

Tel est bien le premier élément de cette crise : notre démocratie ne sera respectée à l'intérieur et crue à l'extérieur que si ceux qui en exercent la responsabilité suprême expriment une volonté claire, que si la démarche française dans le monde est parfaitement identifiable.

L'autorité de l'Etat se trouve à la fois concentrée à l'excès et dispersée sans vraie légitimité.

L'autorité légale ne correspond plus, dans bien des cas, à l'autorité réelle. Légalement, il y a des décideurs investis de l'autorité publique ; dans la réalité, un coup de fût les fait obéir, l'ombre portée d'un conseiller de la présidence les fait renoncer.

Les échelons indispensables, comme les ministères, se trouvent alors court-circuités : c'est la République des ombres qui s'installe. Cette dérive présidentialisiste, contre laquelle n'existe encore aucun contrepoison constitutionnel, échappe aux procédures normales de contrôle.

L'autorité, hors des textes, hors des usages, se trouve, de fait, concentrée à la présidence. La proximité du Président suffit, en effet, à conférer à des collaborateurs et à des proches légitimité et autorité, sans qu'il y ait ni répartition claire des tâches, ni responsabilité définie.

Ce n'est pas faire injure au chef de l'Etat que de réclamer une commission d'enquête pour évoquer cette question en toute lumière.

Enfin, troisièmement, c'est le sens de la responsabilité personnelle qui vient à manquer. Une des faiblesses de nos institutions réside dans leur architecture, concentrant l'autorité publique dans les mains d'un Président qui, élu pour sept ans, peut à la limite ne pas rendre compte. S'il ne sollicite pas de lui-même le quitus pour son action, s'il n'en fait pas une exigence morale, il peut échapper à toute mise en cause institutionnelle.

Il faut le redire : le politique, par définition, doit répondre de ses actes. Quel exemple d'éthique ou simplement de fair-play un gouvernement donne-t-il à l'administration et aux Français en revendiquant pour lui les réussites et en se défaussant des échecs sur ses fonctionnaires ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. Robert-André Vivien. C'est vrai !

M. Jacques Barrot. La dérive est là : un ministre hésite à assumer les responsabilités pour le Président ; puis, un autre ministre hésitera à couvrir les erreurs de son entourage ; puis, encore un autre ne voudra pas subir la sanction pour un fait de sa propre responsabilité ; et enfin, tout un gouvernement, Madame le Premier ministre, admet de laisser impunies les pires dérives, celles d'un ancien ministre alors même qu'il a ruiné la ville qu'il dirigeait,...

M. Robert-André Vivien. C'est vrai !

M. Jacques Barrot. ...celles d'un autre ancien ministre qui a détourné des fonds destinés à soulager la détresse des pays pauvres.

Crise de la volonté, crise de l'autorité, crise de la responsabilité : les électeurs accusent, à chaque élection partielle, dans chaque sondage. Même dans vos propres rangs, on ne vous suit plus, on accuse. Et vous, vous plaidez non coupable.

Mais, si les Français expriment ainsi leur désarroi, c'est qu'ils ressentent que leur pays est en état d'urgence. Urgence face à la montée des extrêmes en France, qui se nourrit des dérives du système politique, des protections opaques et des manœuvres dilatoires. Urgence face au risque d'attentisme de tous les acteurs économiques et sociaux, qui, faute de perspectives claires, hésitent à s'engager et à investir. Urgence enfin face à la perte de crédit de la France dans le monde : parfois hors délai, quand l'Europe de l'Est s'est transformée, nous risquons d'être définitivement hors jeu quand le Moyen-Orient commence enfin à marcher vers la paix.

Cette faiblesse ne permet plus à la France de pousser les feux de l'Europe et d'y jouer tout son rôle d'entraîneur.

Cette faiblesse, madame le Premier ministre, handicape même la réalisation de vos propres projets, en butte aux états d'âme, plus encore en voyant certains défilés, à l'hostilité même de certains de vos amis qui vous reprochent d'avoir oublié vos promesses et trahi votre idéal.

Cette crise n'est pas superficielle, elle n'est pas l'enfant des médias, comme on voudrait le faire croire. Sans céder à je ne sais quelle impatience, nous pensons qu'il serait souhaitable de donner la parole aux Français.

M. Jacques Santrot. Eh bien, démissionnez !

M. Jacques Barrot. Mais comment la leur rendre si ceux qui peuvent le faire se dérobent ? Le Président a écarté avec un certain mépris l'idée d'une consultation anticipée, et vous-même, madame le Premier ministre, par crainte de vos amis, vous n'avez pas voulu, durant cette session extraordinaire, solliciter la confiance en engageant votre responsabilité devant le Parlement.

Pour éviter la censure, il vous suffira du soutien hypocrite du parti communiste, votre complice des mauvais jours...

M. Georges Hage. Il n'y a rien d'hypocrite chez nous, monsieur Barrot !

M. Jacques Barrot. Pas chez vous, monsieur Hage, sur le plan personnel ? Je m'adresse au parti !

... du soutien hypocrite d'un parti communiste qui redoute plus que tout les rendez-vous avec les électeurs.

Et nous voilà ainsi dans une situation de blocage, sans majorité pour la censure certes, mais sans majorité pour la confiance non plus !

Car, si l'opposition a le courage de se compter en déposant une motion de censure, la majorité, elle, n'a pas ce courage. Et, n'en déplaise à Laurent Fabius, là est la différence entre l'article 49-1 et l'article 49-2. Ce n'est pas tout à fait une différence purement juridique, c'est une différence de fond. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du Centre et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Il faut pourtant que la majorité réalise bien qu'à vouloir assurer artificiellement sa survie en l'état, elle risque de nuire gravement à la démocratie et au pays.

Et pour montrer aux Français que nous avons la conviction qu'eux seuls tiennent la clé d'une solution à la crise, nous avons répété ces derniers jours que nous étions prêts à la confrontation avec les Français.

M. Jacques Santrot. Allez-y !

M. Jacques Barrot. Face aux mouvements extrêmes et protestataires, qui dénie tout courage aux élus, il paraît nécessaire de le rappeler. Nous n'avons pas peur de la confrontation et nous prenons date aujourd'hui.

Il faut rendre la parole aux Français certes, mais il convient aussi de tenter de dissiper l'inquiétude et le découragement pour restituer à nos compatriotes une ambition collective et susciter de leur part un nouvel élan.

Pour remettre de l'ordre dans l'Etat, les Français souhaitent une redéfinition de l'équilibre des pouvoirs et de l'indépendance de chacun d'entre eux. Ils aspirent à une justice sereine et ferme, plus apte à juger qu'à médatiser. Ils attendent un Parlement réhabilité, offrant à la démocratie le lieu de débats, de contrôle et d'équilibre dont elle a impérieusement besoin. Ils souhaitent une administration recentrée, respectée et remotivée au service d'un Etat impartial, d'un Etat de droit.

Il faut enfin provoquer un sursaut moral. La République, c'est aussi et peut-être surtout une morale de l'action, une déontologie du politique, une pratique quotidienne du devoir de responsabilité comme l'a dit Edouard Balladur.

Pour demander ce sursaut aux Français, nous nous devons de leur montrer le chemin. Il n'y a pas de morale sans responsabilité personnelle dans une société libérale et démocratique. Il est essentiel que l'homme politique ne soit plus considéré comme au-dessus des lois qu'il édicte lui-même : nous nous devons de nous soumettre à la loi commune, sans privilège, sans immunité, sans dérogation.

Au cœur du pouvoir, au centre des réseaux de décision et d'influence, notre honneur, c'est d'être responsable, c'est de remettre s'il le faut notre fonction au pays.

Pour se diffuser dans le corps social, cet élan moral doit venir de la tête. C'est parce que la démarche du pouvoir paraît le contrarier que nous devons censurer.

Nombre d'entre vous, membres de la majorité, ont attesté de la gravité de ces actes, qualifiés ici par les uns de faute grave, là par les autres de faute gravissime. Le moment de vérité est arrivé : puisque le Gouvernement n'a pas eu le courage d'engager sa responsabilité, il revient à chacun d'entre nous, en son âme et conscience, de prendre les siennes. Maintenant, il faut sanctionner ou subir, passer l'éponge ou censurer. Car qui ne sanctionne pas consent ou devient complice. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

Désireux de traduire cette attente des Français d'un profond changement, les députés de l'U.D.C. voteront quant à eux la censure. Ils le feront pour défendre une certaine conception de la démocratie, pour appeler de leurs vœux un véritable renouveau du pouvoir. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à Mme Marie-France Stirbois.

Mme Marie-France Stirbois. Madame le Premier ministre, messieurs les ministres, mes chers collègues, « il n'y a plus d'affaire Habache » clament sur tous les tons les responsables socialistes, avec à leur tête le Président de la République. En fait, c'est la méthode Coué ! A l'heure où la scène politique est devenue un tréteau pour pantomimes, l'exorcisme par les mots tient trop souvent lieu de ligne de défense et l'incantation remplace maladroitement l'action. Signe des temps, qui révèle à quel point en France le climat politique est détestable. On dit tout et n'importe quoi...

M. Régis Barailla. Durafour crématoire, par exemple !

Mme Marie-France Stirbois. ... on fait tout et n'importe quoi et en toute impunité. Essayons donc de remettre les éléments aujourd'hui dans une juste perspective.

« Il n'y a plus d'affaire Habache », dites-vous. Mais, en tout cas, il reste bien d'autres affaires. Depuis l'aube des années 80, le rythme d'éclosion de ces tristes affaires est en augmentation constante, à tel point que nos compatriotes sont devenus pratiquement insensibles à leur révélation.

Comment s'étonner en ce cas de l'indifférence croissante manifestée par tous ces citoyens à l'égard de la « chose publique » ? Les scandales succèdent aux scandales, à un rythme effarant. Certes, il y eut d'autres affaires troubles sous le septennat précédent, mais la gauche, qui se voulait présomptueusement parangon de morale et de vertu, a battu tous les records !

Depuis 1981, cohabitation ou pas, la classe politico-médiatique a été éclaboussée par des sordides affaires. Et, à chaque fois, les adjoints ont payé, à chaque fois, les vrais responsables sont restés en place. Malheureusement, l'esquive et la défausse sont devenues des qualités maîtresses pour certains politiciens français. Triste spectacle ! Or gouverner, mes chers collègues, c'est décider et aussi assumer ses décisions.

La désastreuse affaire Habache est revenue opportunément nous rappeler quelques règles élémentaires en matière de relations internationales. Certes, toute vie en société exige des compromis mais pas forcément des compromissions. Or de la négociation à la compromission, il n'y a souvent qu'un pas trop facilement et trop fréquemment franchi.

Un Etat puissant et respecté n'a pas à se compromettre avec des terroristes. Il ne s'agit pas là d'opérer un jugement particulier sur le cas de Georges Habache, il s'agit d'une ligne directrice générale à laquelle on doit se tenir quand on ne veut pas sombrer, tôt ou tard, dans quelques problématiques « bavures ».

Or il faut avant tout avoir bonne mémoire. Quelle triste dérision de voir aujourd'hui la direction du parti socialiste s'insurger contre la présence d'Habache en France alors que longtemps, trop longtemps, elle a été clémentine, pour ne pas dire plus, avec les terroristes qui affichaient des sympathies dites de gauche, comme ceux d'Action directe, par exemple !

Mais le terrorisme ne se partage pas. Il n'y a pas d'un côté les bons terroristes et de l'autre les mauvais. Pour ma part, je refuse toute concession aux terroristes. A l'époque où une certaine « gauche caviar » trouvait de bon goût de soutenir

en compagnie d'un certain Klaus Croissant les égéries de la bande à Baader, j'avais, pour ma part, déjà pris position sans ambiguïté.

Rappelons-nous que, démagogie aidant, il était du dernier chic dans l'intelligentsia parisienne du tout début des années 80 de vilipender la répression policière et de procéder à l'apologie des mouvements de libération. Le témoignage de l'inspecteur Dufourg a récemment montré à quel point cette entreprise de déstabilisation psychologique avait contribué à ruiner l'action de la police, qui devait rester pendant des années tragiquement impuissante, comme ce fut le cas, face à l'agression des terroristes arméniens de l'Asala à Orly.

On ne peut, messieurs les socialistes, se déclarer solidaires des mouvements de libération qui sèment la terreur dans le monde entier et, en même temps, ne pas être aussi victimes de leurs exactions de temps en temps. A jouer avec le feu, il est inévitable que l'on se brûle un jour les doigts !

Pour notre part, nous estimons qu'il n'y pas de sélection à opérer entre les tueurs d'enfants et les poseurs de bombes. Seule la fermeté a payé et paiera.

Vos vases-hésitations, madame le Premier ministre, vos concessions, votre complaisance excessive à l'endroit des responsables terroristes devaient fatalement déboucher sur des « bavures » qui humilient notre pays sur la scène internationale.

La France peut et doit avoir une politique arabe, mais elle n'a en aucun cas à faire des concessions à des terroristes qui nous menacent, nous autres Français.

M. René Dosière. Parlez-nous de votre ami Saddam Hussein !

Mme Marie-France Stirbois. A cet égard, l'affaire Habache a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, mais elle ne doit en aucun cas être l'arbre qui cache la forêt des scandales.

Notons au passage que, en sanctionnant Mme Dufoux sur cette affaire et non sur d'autres, nos dirigeants pratiquent implicitement une prodigieuse discrimination. N'aurait-elle pas dû, mes chers collègues, être sanctionnée bien avant ? Cette mansuétude équivaldrait-elle à reconnaître que les morts du Moyen-Orient pèsent plus lourd au regard des hommes politiques français que la vie de plusieurs milliers d'hémophiles voués à la mort par le transfert de sang contaminé ?

M. René Dosière. Et votre ami Hussein !

Mme Marie-France Stirbois. Décidément, messieurs les socialistes, vous avez une conception très particulière de la morale en politique.

Mme Huguette Bouchardeau. Lamentable !

Mme Marie-France Stirbois. Il sied mal à M. Rocard de donner des leçons de fermeté, lui qui sut se montrer si aimable à l'égard des terroristes canaques du F.L.N.K.S., assassins de nos gendarmes en Nouvelle-Calédonie.

M. Arthur Dehaine. C'est vrai !

M. René Dosière. Rocard n'a pas torturé en Algérie, lui !

Mme Marie-France Stirbois. Et M. Fabius, qui vient lui aussi nous parler de fermeté à l'endroit de M. Habache, devrait se montrer un peu plus discret. Car n'est-il pas vrai qu'il laissa en toute occasion l'impression fâcheuse d'un Premier ministre se dédouanant constamment sur ses subordonnés, comme elle le fit en juillet 1985 au moment de l'affaire du *Rainbow Warrior*.

Trop de faiblesses et de complaisances ont peu à peu ruiné le prestige de notre pays : impunis et libres sont restés les assassins de nos gendarmes en Nouvelle-Calédonie, comme sont restés impunis les véritables commanditaires de l'assassinat de notre ambassadeur Louis Delamare, tué à Beyrouth en 1981, et ceux qui procédèrent au montage et au piégeage de l'immeuble Drakkar à Beyrouth où périrent cinquante-huit parachutistes français. Et avons-nous déjà oublié l'assassinat - à Beyrouth toujours - du colonel Gouttière ? Et avons-nous aussi oublié nos observateurs abattus froidement sur la ligne verte, et le colonel Salvan et nos casques bleus mitraillés lors du premier mandat de la F.I.N.U.L., soldats de la paix sacrifiés une fois de plus sur l'autel du terrorisme ?

M. René Dosière. Et votre ami Hussein ?

Mme Marie-France Stirbois. Ce laxisme criminel se retrouve aussi dans la gestion des affaires françaises. Car que sait-on réellement de la mort du général Audran ? A-t-on jamais cherché à retrouver les tueurs de François Duprat ? Et que dire de l'étrange complaisance dont ont longtemps bénéficié certains séparatistes, basques, corses ou bretons qui n'ont pas hésité à tuer gendarmes et policiers sur notre sol ? Que de morts mystérieuses sous cette V^e République à bout de souffle, que de victimes tombées sous les coups de terroristes de tout poil !

Mes chers collègues, comment peut-on prétendre condamner le terrorisme moyen-oriental quand, dans le même temps, les socialistes autorisent aujourd'hui l'ouverture d'une université islamique dans la Nièvre, à Saint-Léger-de-Fougeret, université qui est d'ores et déjà destinée à former chaque année des dizaines de mollahs sur notre territoire ! Une lettre hebdomadaire fort bien informée rappelait récemment que la D.S.T. avait clairement mis à jour les liens de cette université avec la société secrète terroriste des Frères musulmans. Le problème a été évoqué hier soir sur T.F. 1.

M. François Massot. Et Moon ?

Mme Marie-France Stirbois. Les Frères musulmans sont des terroristes, et vous le savez bien ! La direction du parti socialiste ferait bien de se montrer cohérente et de s'inquiéter des organisations terroristes qui s'installent aujourd'hui en toute quiétude à quelques kilomètres de Château-Chinon, la ville fétiche du Président de la République.

M. René Dosière. Et la secte Moon ?

Mme Marie-France Stirbois. La déliquescence à laquelle on assiste aujourd'hui est le fruit d'un long, d'un très long et pernicieux travail de sape. Ce qui est en cause ici, c'est l'autorité de l'Etat. Le débat est bien plus large que le simple cas de M. Habache. Arrêtons d'agiter des ombres sanglantes sur le devant de la scène et mettons plutôt en lumière les véritables problèmes. Demandons-nous comment on en est arrivé là.

Car, on le sait bien, Georges Habache ne fut pas le seul terroriste à se faire soigner en France. Bien d'autres chefs sanguinaires, de Khomeiny à Duvalier, ont bénéficié de l'hospitalité française, et ce sans émuouvoir outre mesure les bonnes consciences. De plus - et cela a été dénoncé par de nombreux journalistes -, des accords secrets semblent bel et bien avoir été conclus en 1984 et en 1985 entre la France et des groupements terroristes aussi dangereux que celui de M. Georges Habache, tel le groupement dirigé par le sinistre Abou Niddal, accords qui ont reçu depuis cette date la bénédiction des gouvernements socialistes successifs.

M. René Dosière. Allons, allons !

Mme Marie-France Stirbois. Quand on est compromis à ce point avec des groupuscules terroristes aussi dangereux...

M. le président. Il faut conclure, madame. Vous êtes le seul orateur de la journée à dépasser son temps de parole.

M. Noël Joseph. Elle nous torture !

Mme Marie-France Stirbois. Je suis la seule à ne disposer que de dix minutes, monsieur le président.

M. René Dosière. Ça ne vous va pas de jouer les martyrs !

M. le président. Certes, madame, mais, c'est le temps qui a été imparti aux non-inscrits !

Mme Marie-France Stirbois. Quand on est compromis à ce point, disais-je, il est paradoxal de voir les responsables présents et passés de la sécurité de notre pays vouloir administrer des leçons de morale.

Or nous, nous sommes tout à fait clairs et sans ambiguïté sur ce dossier. La lutte anti-terroriste ne se partage pas. Elle relève d'une logique qui exige avant tout cohérence et volonté. Notre politique en la matière paraît depuis trop longtemps aveugle et tâtonnante. Sans doute parce que les véritables centres de décision sont brouillés.

M. le président. Madame, je vous demande de conclure. Vous ne pouvez pas lire toutes les pages qui vous restent.

Mme Marie-France Stirbois. Mes chers collègues, le scandale Habache ne doit en aucun cas masquer la nature exacte du mal insidieux qui ronge la vie politique française. Le terrorisme n'est que la partie immergée...

M. le président. Madame, je n'envisageais pas d'élever le ton, mais si vous ne concluez pas, je vais devoir vous retirer la parole.

Mme Marie-France Stirbois. Mais c'est la dernière page !

M. le président. Vous continuez comme si je ne vous avais rien dit ! Ce n'est pas convenable !

Mme Marie-France Stirbois. Le terrorisme, disais-je, n'est que la partie immergée d'un cancer qui ronge sournoisement l'Etat. Et des réseaux inextricables se sont noués...

M. le président. Si vous ne savez pas conclure en dehors de votre papier, c'est regrettable !

Mme Marie-France Stirbois. ... ou s'imbriquent étroitement. Le fait n'est pas nouveau mais il prend aujourd'hui une ampleur effrayante.

M. Noël Josèphe. Saddam Hussein !

Mme Marie-France Stirbois. En toile de fond, on perçoit d'étranges réseaux dont François Mitterrand dénonce l'influence trop gourmande. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Noël Josèphe. Saddam Hussein !

Mme Marie-France Stirbois. Avec la SAGES, ne se dirige-t-on pas vers un scandale du type de celui de la loge P 2, mais à la mode française ? *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Christian Pierret. Ça suffit !

Mme Marie-France Stirbois. Car il est permis de s'interroger sur l'influence réelle des réseaux animés par Michel Reyt, influence qui a suscité l'ire, feinte ou réelle, du Président de la République.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Assez !

M. le président. Madame, pourriez-vous improviser une phrase de conclusion, s'il vous plaît ?

Mme Marie-France Stirbois. Je termine, monsieur le président.

Alors, mes chers collègues *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*...

M. Christian Pierret. Raciste ! Ça suffit !

Mme Marie-France Stirbois. ... un constat s'impose : la déliquescence a atteint un point insupportable.

M. Christian Pierret. C'est vous qui êtes insupportable !

Mme Marie-France Stirbois. Il n'y a qu'une solution pour mettre fin à ce malaise dramatique qui touche notre pays,...

M. le président. Madame, puisque vous continuez à lire jusqu'au bout votre papier, je vous retire la parole !

Mme Marie-France Stirbois. ... cette solution, c'est bel et bien la démission du Président de la République !

M. le président. Madame, quand je vous demande de conclure, vous pourriez improviser une phrase, au lieu de continuer à lire jusqu'au bout votre papier !

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. Et la démocratie ?

M. le président. La démocratie, c'est que tout le monde soit traité sur un pied d'égalité. C'est ce que fait la conférence des présidents quand elle fixe les temps de parole.

9

COMMUNICATION DU TEXTE D'UNE MOTION DE CENSURE

M. le président. Je rappelle que j'ai reçu à quinze heures trente une motion de censure déposée par MM. Bernard Pons, Charles Millon, Jacques Barrot et quatre-vingt-trois membres de l'Assemblée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution.

Je donne lecture de ce document :

« L'Assemblée nationale,

« Considérant la confusion qui règne au sommet de l'Etat et la fuite devant les responsabilités qui est la marque de l'action gouvernementale depuis plusieurs mois ;

« Considérant que l'autorité de l'Etat est compromise par les graves dérèglements qui affectent son fonctionnement et par la crise morale et politique qui frappe notre pays ;

« Considérant le refus du Premier ministre de tirer les conséquences politiques de cette situation en engageant la responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée nationale ;

« Considérant que les problèmes essentiels à la vie des Français ne peuvent trouver de solutions dans le cadre de la politique actuelle, qu'il s'agisse du chômage, de la dérive des finances publiques, de la lutte contre la délinquance ou de la réponse à trouver aux difficultés de notre système de protection sociale ;

« Considérant que le Gouvernement est dans l'impossibilité de faire face aux responsabilités qui sont les siennes pour régler les problèmes économiques et sociaux de la France ;

« Considérant que, par là même, le Gouvernement ne dispose plus de la confiance des Français et qu'il convient de redonner la parole au peuple français à la faveur d'élections générales ;

« Censure le Gouvernement en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution. » *(Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République. Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

La motion de censure va être notifiée au Gouvernement et affichée.

Conformément à l'article 153, alinéa premier, du règlement, l'Assemblée prend acte de ce dépôt.

Je rappelle qu'aux termes de l'article 51 de la Constitution, la clôture des sessions ordinaires ou extraordinaires est de droit retardée pour permettre l'application des dispositions de l'article 49.

La conférence des présidents a fixé au mardi 11 février, à seize heures, la discussion et le vote sur cette motion de censure.

10

DÉBAT SUR LA DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT (suite)

M. le président. La parole est à Mme le Premier ministre, pour répondre aux orateurs.

Mme Edith Cresson, Premier ministre. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, beaucoup de choses ont été dites, mais je répondrai d'abord sur le problème de fond, qui a été effleuré de manière un peu allusive par M. Léotard et par M. Barrot, je veux parler de la politique de la France au Moyen-Orient. Je traiterai les autres points ensuite.

J'ai entendu dire que la politique de la France au Moyen-Orient était à peu près inexistante et que nous étions en dehors du processus de recherche de la paix. Je tiens donc à rappeler que le respect du droit international, le respect de la sécurité de l'Etat d'Israël et la reconnaissance des droits des Palestiniens constituent les fondements de la démarche de la France. Par ailleurs, la France n'est pas absente de ce processus de paix...

M. Bernard Stasi. Et le Liban !

Mme le Premier ministre. ... ainsi qu'en témoigne sa participation récente à la conférence de Moscou.

Le dénouement de la crise Habache a provoqué un grand soulagement dans les territoires occupés. Au reste, l'attitude du Gouvernement israélien a été extrêmement mesurée et modérée. J'ajoute que, ce matin, le secrétaire d'Etat américain, M. Baker, a bien souligné le fait qu'aucun mandat d'arrêt international n'avait été lancé contre M. Habache.

Je pense donc que, contrairement à ce que j'ai entendu longuement et lourdement souligner, cette affaire, qui est naturellement regrettable, n'a d'incidence ni sur la politique étrangère de la France au Moyen-Orient ni, évidemment, sur l'image de la France à l'étranger, dont j'ai eu au contraire l'occasion de souligner tout à l'heure tout l'éclat et toute l'importance que, dans la dernière période, c'est-à-dire dans

les derniers huit jours, elle a pris, à New York, lors de la conférence sur les problèmes du désarmement qui s'est tenue à notre demande.

Je voudrais maintenant parler de l'Etat, dont il a été longuement question, et à juste titre, dans vos interventions.

L'Etat, ce n'est pas, contrairement à ce que j'ai entendu dire, le domaine de l'irresponsabilité et de l'anonymat, et ceux qui sont ici présents sont trop avertis pour ignorer qu'il s'agit d'un système de pouvoir reposant sur des délégations au bénéfice de personnes qui les exercent et les assument personnellement.

Dans l'affaire Habache, les personnes responsables ont aujourd'hui quitté leurs fonctions : elles gardent évidemment leur statut et leur grade dans la fonction publique.

La responsabilité politique d'un ministre s'étend, bien sûr, à l'ensemble de son domaine de compétences, mais un ministre ne peut pas être tenu pour responsable de chacun des innombrables actes accomplis dans son ministère, lorsqu'il n'en est pas informé. *(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

M. Arthur Desjardins. C'est incroyable !

M. Pierre Mazeaud et M. Franck Borotra. Ne dites pas cela !

M. Jean Valleix. C'est l'irresponsabilité généralisée !

Mme le Premier ministre. Il appartient aux ministres - et je le leur ai rappelé cette semaine - de s'assurer que la répartition des pouvoirs dans leur ministère est conforme à ces principes, et, au besoin, d'améliorer la situation. *(Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

Les mécanismes de décision, tels qu'ils se sont enclenchés et déroulés dans cette affaire, ont effectivement montré qu'il y avait, à un certain niveau, une absence de transmission de l'information.

M. Pierre Mazeaud. C'est le ministre qui est de toute façon responsable ! Vous avez fait H.E.C. mais, ailleurs, on apprend cela !

Mme le Premier ministre. Cette absence de transmission de l'information est regrettable, c'est vrai, mais il ne faut pas en faire une affaire d'Etat.

M. Franck Borotra. Si ! C'est une affaire d'Etat !

Mme le Premier ministre. Je regrette, monsieur Gayssot, que vous ne conduisiez pas vos raisonnements avec plus de rigueur. Vous demandez une action de renforcement de notre industrie. Que faisons-nous d'autre en ce moment ?

M. Franck Borotra. Rien !

Mme le Premier ministre. Nous renforçons notre industrie, plus particulièrement dans les secteurs d'avenir, dans les secteurs de pointe. Vous désignez pour ennemi principal le chômage et les syndromes d'échec qui brisent notre tissu social. Je ne le conteste pas, bien évidemment, et j'ai dit que le chômage était notre principale préoccupation. Ce combat, il faut que tout le monde le mène et, dans les semaines qui viennent, j'insisterai encore plus auprès des différents partenaires, des élus, de tous les responsables des divers niveaux de l'administration et des entreprises publiques, afin que toutes les mesures soient prises. Je l'ai déjà fait et j'aimerais que vous le reconnaissiez. Il convient en effet, comme M. Fabius en a manifesté le souci dans son discours, que les réductions d'effectifs, qui sont parfois malheureusement nécessaires, soient accompagnées de mesures sociales dans les meilleures conditions possibles.

J'en viens au discours de M. Balladur.

M. René Dosière. Oh ! Il n'a pas dit grand-chose !

Mme le Premier ministre. Monsieur Balladur, vous m'avez beaucoup étonnée car vous avez recouru à une dialectique surprenante : vous demandez la convocation du Parlement en session extraordinaire et vous vous étonnez que cette session ait lieu ! *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

M. Pierre Mazeaud. Non ! C'est à H.E.C. jeunes filles qu'on apprend ça ?

M. Noël Joseph. Ils veulent tout et son contraire !

Mme le Premier ministre. Si vous pensez que la vérité n'a pas été correctement expliquée...

M. Pierre Mazeaud. Un engagement de responsabilité du Gouvernement, voilà ce que M. Balladur a demandé ! Ce n'est pas la même chose ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Mme le Premier ministre. Alors, il faudrait être plus précis ! *(Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

Je ne peux croire, monsieur Balladur, que certains points soient obscurs pour une intelligence aussi déliée que la vôtre !

M. Franck Borotra. Lisez le texte de l'intervention de notre collègue !

M. Pierre Mazeaud. On vous expliquera ! Il y a le 49-1 et le 49-2 ! *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Mme le Premier ministre. Vous vous étonnez que de hauts responsables aient été sanctionnés par les autorités politiques auxquelles ils n'ont pas rendu compte. Il est pourtant tout à fait normal de prendre les décisions qui s'imposent lorsqu'on a constaté un dysfonctionnement.

Vous avez raison de mettre en garde contre l'excès de politisation dans la gestion de la fonction publique, et je partage totalement votre point de vue.

M. Robert-André Vivien. C'est trop tard !

Mme le Premier ministre. Mais tout le monde se souvient de la manière dont le gouvernement de M. Chirac s'est empressé de chasser, dès le printemps de 1986, un grand nombre de présidents d'entreprises publiques...

M. Alfred Racours. Tout à fait !

M. Arthur Dehaine. Pas assez !

Mme le Premier ministre. ... et de responsables administratifs pour des raisons politiques. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Robert-André Vivien. C'est totalement faux !

M. Roland Nungesser. C'étaient des fonctionnaires socialistes !

Mme le Premier ministre. Des raisons strictement politiques ! Je tiens à insister, monsieur Balladur, sur le fait que nous ne procédons pas ainsi !

M. Franck Borotra. Et en 1981 ?

Mme le Premier ministre. Je ne citerai pas de noms mais de très hauts responsables de la fonction publique ont été désignés par vous, messieurs de la droite...

M. Pierre Mazeaud. M. Quilès ne réclamait-il pas, à Valence, que des têtes tombent ?

Mme le Premier ministre. ... et sont restés en place - certains étaient vos plus proches collaborateurs, monsieur Balladur - à la satisfaction générale car, pour mon gouvernement, ce qui compte, ce sont les qualités personnelles et professionnelles des fonctionnaires...

M. Robert-André Vivien. C'est ce qu'ont dit M. Chirac et M. Balladur à l'époque !

Mme le Premier ministre. ... en particulier dans la haute administration.

J'apprécie aussi la fermeté avec laquelle vous réclamez que la lumière soit faite sur cette affaire.

Mais avez-vous été aussi exigeant, monsieur Balladur, pour vous faire expliquer les conditions exactes d'événements tels que la mort de MM. de Broglie, Fontanet et Boulin ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. Pierre Mazeaud. C'est honteux !

M. Franck Borotra. Cela n'a rien à voir !

M. Patrick Balkany. C'est scandaleux !

M. Robert-André Vivien. Respectez leur mémoire !

Mme le Premier ministre. Et je ne parlerai pas de la mort du jeune Malik Ousseki, quand vous étiez vous-même membre du Gouvernement.

M. Arthur Dehaine. Devaquet a démissionné, lui !

Mme le Premier ministre. M. Léotard a parlé tout à l'heure des lycéens. De quels lycéens s'agit-il ? Est-ce de ceux qui, en 1986, ont manifesté en masse et dont l'un d'entre eux a trouvé la mort ? Quel ministre a été sanctionné ? Pas celui de l'intérieur. Curieusement, le ministre de la recherche.

M. Roland Nungesser. Pourquoi ne pas remonter à la bande à Bonnot ?

Mme le Premier ministre. Nous n'avons pas de leçons à recevoir de vous !

M. Noël Josèphe. Très bien !

Mme le Premier ministre. Et gardez, s'il vous plaît, les sens des proportions. Cette affaire n'a duré que quelques heures. Elle est malheureuse, je le reconnais...

M. Franck Borotra. Pendant trois jours, la France a été risée de tous à cause de vous !

Mme le Premier ministre. ... mais elle n'a entraîné aucun incident et a été réglée dans la plus grande clarté sur le plan de la justice...

M. Noël Josèphe. Très bien !

Mme le Premier ministre. ... et avec la plus grande efficacité en ce qui concerne la fin du parcours, c'est-à-dire le retour de Habache chez lui.

M. Arthur Dehaine. Qu'a dit le Président de la République ?

Mme le Premier ministre. Vous avez posé, monsieur Baladur, une question concernant la confiance. Le pays a besoin de savoir aujourd'hui s'il y a une autre majorité à l'Assemblée nationale.

M. Franck Borotra. Demandez au pays !

M. Robert André-Vivien. Les élections vous le disent chaque dimanche !

Mme le Premier ministre. Vous me demandez d'engager la responsabilité du Gouvernement. Vous savez, comme tout le monde, que ce gouvernement ne dispose que d'une majorité relative, mais cela dure depuis plusieurs années, dans d'assez bonnes conditions, d'ailleurs, puisque, lors de la dernière session parlementaire, nous n'avons eu recours que trois fois à l'article 49-3. Si je compare avec la pratique d'un gouvernement antérieur...

M. Robert André-Vivien. Celui de Rocard !

Mme le Premier ministre. ... notamment avant 1981, lorsque M. Barre était Premier ministre, je constate que le recours au 49-3 était infiniment plus fréquent alors que, sur le papier, le Premier ministre avait la majorité absolue.

Mme Muguette Jacquaint. Nous ne sommes pas là pour compter les points !

Mme le Premier ministre. Je le répète : depuis 1958, sous les gouvernements de droite, quand le chef du gouvernement est-il venu débattre au Parlement pour des affaires souvent tragiques ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. Jamais !

Mme le Premier ministre. Et là, il ne s'agit pas d'une affaire tragique.

M. Alfred Recours. En aucun cas !

Mme le Premier ministre. Quel débat parlementaire y a-t-il eu après les affaires Ben Barka, Abou Daoud et Gordji ?

Plusieurs députés du groupe socialiste. Aucun !

Mme le Premier ministre. Aucun débat !

M. Guy Lengagne. Alors, Mazeaud ? Il a perdu la voix !

M. David Bohbot. Il est frappé de mutisme !

Mme le Premier ministre. Aujourd'hui, nous avons débattu. Le Président de la République a évoqué la possibilité d'une motion de censure déposée par l'opposition. L'opposition de droite a décidé de déposer une telle motion et M. le président de l'Assemblée nous en a avertis tout à l'heure. Maintenant, c'est à elle de montrer qu'elle a une majorité.

M. Michel Giraud. Et l'opposition de gauche, c'est quoi ?

Mme le Premier ministre. Nous verrons si elle en a une !

M. Arthur Dehaine. Vous, vous n'avez pas la majorité dans le pays, et vous le savez !

Mme le Premier ministre. Je remercie M. Fabius de son excellente analyse (« Ah ! » sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - *Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*) de l'usage des articles 49-1 et 49-2 de la Constitution dans une situation de majorité relative que tout le monde connaît.

M. Arthur Dehaine. Vous être minoritaires et vous le savez !

Mme le Premier ministre. Pas d'hypocrisie : tout le monde sait que ce gouvernement a une majorité relative.

Excellente analyse aussi dans la description de la situation de l'emploi, de ses causes réelles, des vrais moyens d'y remédier. Nous sommes en bonne intelligence et je m'en réjouis sans m'en étonner.

M. Roland Nungesser. Vous êtes contents !

M. Robert-André Vivien. Vous n'avez pas répondu, à M. Gaysot !

Mme le Premier ministre. M. Fabius a eu raison de souligner les vertus de notre ligne économique d'ensemble. Elle laisse place à une gestion sociale plus attentive aux problèmes individuels des salariés touchés par les mutations.

M. Louis Pierna. Tout le monde est content !

Mme le Premier ministre. Il en est de même pour l'examen des situations individuelles des chômeurs. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce point dont j'ai déjà parlé tout à l'heure.

M. Fabius a souligné qu'il fallait prendre des initiatives. Je suis tout à fait d'accord en ce qui concerne la gestion du temps de travail.

M. Louis Pierna. Trente-cinq heures !

Mme Muguette Jacquaint. Pas de travail de nuit !

Mme le Premier ministre. Je suis également d'accord en ce qui concerne le soutien sélectif de certains secteurs d'équipement de notre pays. Nous sommes tout à fait sur la même ligne.

Les uns et les autres ont longuement tourné autour de cette « affaire Habache », afin d'essayer d'en faire une affaire d'Etat sans pouvoir véritablement avancer des arguments de nature à convaincre qui que ce soit.

En vous écoutant, messieurs, je relisais un texte intéressant de Tocqueville extrait de *La Vie politique en 1848*.

M. Francis Delattre. Un vrai socialiste, lui !

Mme le Premier ministre. Tocqueville parle de l'impatience. Il parle des « ambitieux déçus qui s'étaient trouvés arrêtés pendant dix ans dans l'opposition en croyant ne faire que la traverser. La plupart avaient contracté dans cette longue abstinence un si grand appétit de places, d'honneurs et d'argent qu'il était facile de prévoir qu'à la première occasion ils se jetteraient sur le pouvoir avec une sorte de glotonnerie (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*)...

M. Arthur Dehaine. Vous en 1981 !

M. Franck Borotra. En 1981, vous vous êtes rattrapés !

Mme le Premier ministre. ... sans se donner le temps de choisir ni le moment ni le morceau ». (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Mes chers collègues, le débat est clos.

11

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS À UN ORGANISME EXTRAPARLEMENTAIRE

M. le président. J'informe l'Assemblée que les nominations de ses dix représentants au sein de la commission chargée d'émettre un avis sur les modalités d'attribution des aides financées sur le fonds de solidarité créé pour les anciens combattants d'Afrique du Nord ont été publiées au *Journal officiel* du 28 janvier 1992.

12

DÉSIGNATION DE CANDIDATS À UN ORGANISME EXTRAPARLEMENTAIRE

M. le président. J'ai reçu de Mme le Premier ministre une demande de renouvellement du mandat des deux représentants titulaires et des deux représentants suppléants de l'Assemblée nationale au sein de la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence.

Conformément à la décision prise précédemment, l'Assemblée voudra sans doute confier à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, et à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République le soin de présenter chacune un candidat titulaire et un candidat suppléant.

La date à laquelle les candidatures devront être remises à la présidence fera l'objet d'une insertion au *Journal officiel*.

13

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE RÉSOLUTION

M. le président. J'ai reçu, le 7 février 1992, de MM. Bernard Pons, Charles Millon, Jacques Barrot et plusieurs de leurs collègues une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête en application de l'article 140 du règlement de l'Assemblée nationale sur la présence en France de M. Georges Habache, responsable d'un mouvement palestinien.

La proposition de résolution est renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Elle sera imprimée sous le numéro 2564 et distribuée.

14

ORDRE DU JOUR

M. le président. Mardi 11 février 1992, à seize heures, séance publique :

Discussion et vote de la motion de censure déposée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution par :

MM. Pons, Millon, Jacques Barrot, Chirac, Juppé, Mazeaud, Gorse, Séguin, Jean-Louis Debré, Drut, Charié, Léonard, Dhinnin, Giraud, Devedjian, Pinte, Barnier, André, Peyrefitte, Ollier, Sarkozy, de Broissia, Legras, Julia, Raoult, Jean-Michel Ferrand, de Rocca Serra, Tiberi, Couveinhes, Demange, Houssin, Régis Perbet, Cabal, Pasquini, Mauger, Tranchant, Mme Christiane Papon, Mme Nicole Catala, MM. Chamard, Robert Galley, Dehaine, Galy-Dejean, Robert-André Vivien, Goasduff, Lepercq, Léotard, Falco, Deprez, Haby, François d'Aubert, Vasseur, Ehrmann, Griotteray, Mme Louise Moreau, MM. Clément, Wolff, André Rossi, Lequiller, Santini, Francis Delattre, Nesme, Longuet, Mme Ameline, MM. Marcellin, Rigaud, Diméglio, Gaillard, Salles, Cazalet, Mesmin, Georges Durand, Méhaignerie, Geng, Foucher, Fréville, Stasi, Hyst, Chavanes, Alphandéry, Briane, Bouvard, Couanau, Mme Boutin, MM. Grimault, Daubresse, Mme Monique Papon.

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-huit heures trente-cinq.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique
de l'Assemblée nationale,

JEAN PINCHOT

PROCLAMATION D'UN DÉPUTÉ

Par une communication du 3 février 1992, faite en application de l'article L.O. 179 du code électoral, M. le ministre de l'intérieur a informé M. le président de l'Assemblée nationale que M. Marc-Philippe Daubresse a été élu le 2 février 1992 député de la quatrième circonscription du Nord.

DÉCISIONS SUR DES REQUÊTES EN CONTESTATION D'OPÉRATIONS ÉLECTORALES

COMMUNICATION DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.O. 185 DU CODE ÉLECTORAL

Décision n° 91-1146 du 29 janvier 1992
(A.N., Loire-Atlantique, 8^e circonscription)

Le Conseil constitutionnel,

Vu la requête présentée par M. Etienne Garnier, demeurant à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), enregistrée au secrétariat général du Conseil constitutionnel le 2 octobre 1991 et tendant à l'annulation des opérations électorales auxquelles il a été procédé les 15 et 22 septembre 1991 dans la 8^e circonscription de la Loire-Atlantique pour la désignation d'un député à l'Assemblée nationale ;

Vu les observations en défense présentées par M. Claude Evin, député, et la réponse à ces observations présentée par M. Etienne Garnier, enregistrées comme ci-dessus les 4 et 21 novembre 1991 ;

Vu les observations présentées par le ministre de l'intérieur et la réponse à ces observations présentée par M. Etienne Garnier, enregistrées comme ci-dessus les 20 novembre et 6 décembre 1991 ;

Vu les observations complémentaires présentées par M. Claude Evin, enregistrées comme ci-dessus le 12 décembre 1991 ;

Vu les nouvelles observations présentées par M. Etienne Garnier et M. Claude Evin, enregistrées comme ci-dessus respectivement les 9 et 10 janvier 1992 ;

Vu les nouvelles observations en réplique présentées par M. Etienne Garnier, enregistrées comme ci-dessus le 17 janvier 1992 ;

Vu les décisions de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques en date du 15 janvier 1992 relatives aux comptes de campagne des candidats à l'élection législative partielle dans la 8^e circonscription de la Loire-Atlantique les 15 et 22 septembre 1991 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Vu la Constitution, notamment son article 59 ;

Vu l'ordonnance n° 58-1067 du 7 novembre 1958 modifiée portant loi organique sur le Conseil constitutionnel ;

Vu le code électoral ;

Vu le règlement applicable à la procédure suivie devant le Conseil constitutionnel pour le contentieux de l'élection des députés et des sénateurs ;

Vu la recommandation n° 90-1 du 30 mars 1990 du Conseil supérieur de l'audiovisuel à l'ensemble des services de radiodiffusion sonore et de télévision relative aux périodes de campagne électorale précédant des élections partielles ;

Le rapporteur ayant été entendu,

Sur le grief tiré du défaut de distribution de certaines cartes électorales :

Considérant que si certaines cartes d'électeurs n'ont pas été distribuées à leurs destinataires avant le jour du vote il ne résulte pas de l'instruction que cette circonstance ait, en l'espèce, fait obstacle à l'exercice de leur droit de vote par les électeurs concernés ;

Sur les griefs tirés d'abus de propagande électorale :

Considérant, d'une part, qu'il ne résulte pas de l'instruction que M. Claude Evin ait été, au cours des émissions télévisées d'information diffusées dans les jours précédant chacun des deux tours de scrutin, favorisé par rapport à ses adversaires ; que la circonstance qu'il ait, deux jours avant le premier tour, commenté sur une chaîne de télévision, d'ailleurs brièvement, un événement dépourvu de lien direct avec l'élection, sans que son adversaire M. Etienne Garnier ait été invité à s'exprimer sur le même sujet, n'a pu exercer aucune influence sur l'issue du scrutin ;

Considérant, d'autre part, que si sur certains panneaux électoraux les affiches de M. Garnier ont été recouvertes dans les jours précédant le scrutin et si des affiches favorables à

M. Evin ont été apposées en dehors des panneaux réservés à celui-ci, de telles irrégularités, qui ont d'ailleurs été le fait des deux candidats, n'ont pu, dans les circonstances de l'espèce, altérer la sincérité du scrutin :

Sur le grief relatif à l'affectation des électeurs entre les différents bureaux de vote de la circonscription :

Considérant que si des électeurs ont été, par erreur, affectés à des bureaux de vote différents de ceux dans lesquels ils étaient auparavant inscrits et ne correspondant pas à leur domicile, il résulte de l'instruction que les intéressés ont été avertis de ce changement par lettre, préalablement au scrutin ; qu'en raison notamment du fait que des moyens de transport appropriés ont été mis à la disposition des électeurs concernés il ne ressort pas de l'instruction que ceux-ci se soient trouvés dans l'impossibilité matérielle de se rendre à leur bureau de vote ; que, dans ces conditions, l'erreur commise dans l'affectation des électeurs entre les différents bureaux de vote n'a pas été de nature à altérer la sincérité du scrutin :

Sur les griefs relatifs à la composition de certains bureaux de vote et au dépouillement du scrutin :

Considérant que M. Garnier soutient que la signature de certains cahiers d'émargement ferait apparaître des irrégularités, que certains bureaux de vote auraient été irrégulièrement composés et que certains des plis contenant les bulletins de vote, transmis à la commission de recensement général des votes, n'auraient pas été régulièrement scellés ; que le premier de ces griefs n'est pas assorti de précisions qui permettraient d'en apprécier la portée et que les deux autres sont dépourvus de tout commencement de preuve :

Sur le grief relatif aux votes par procuration :

Considérant qu'il résulte de l'instruction que trente-neuf électeurs hospitalisés dans divers établissements de Saint-Nazaire ont voté par procuration au second tour de scrutin ; que les procurations correspondantes ont été établies par des officiers de police judiciaire qui se sont déplacés sur les lieux d'hospitalisation sans que la demande écrite en ait été faite au préalable par les intéressés, contrairement aux prescriptions de l'article R. 73, cinquième alinéa, du code électoral ; qu'il y a lieu, en conséquence, de retrancher trente-neuf suffrages tant du nombre total des suffrages exprimés que de celui des voix attribuées au candidat proclamé élu ; que toutefois M. Evin conserve, à la suite de cette soustraction, une avance de 329 voix sur son adversaire :

Considérant qu'il résulte de tout ce qui précède que la requête de M. Garnier ne saurait être accueillie,

Décide :

Art. 1^{er}. - La requête susvisée de M. Etienne Garnier est rejetée.

Art. 2. - La présente décision sera notifiée à l'Assemblée nationale et publiée au *Journal officiel* de la République française.

Délibéré par le Conseil constitutionnel dans sa séance du 29 janvier 1992, où siégeaient : MM. Robert Badinter, président, Daniel Mayer, Léon Jozeau-Marigné, Robert Fabre, Francis Mollet-Viéville, Jacques Latscha, Jean Cabannes, Jacques Robert.

Le président,
R. BADINTER

MODIFICATIONS À LA COMPOSITION DES GROUPES

(Rappel des modifications intervenues depuis le 24 janvier 1992)

GRUPE SOCIALISTE

(*Journal officiel*, Lois et décrets, du 26 janvier 1992)
(254 membres au lieu de 255)

Supprimer le nom de M. Jean-Marie Cambacérés.

LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT A AUCUN GROUPE

(*Journal officiel*, Lois et décrets, du 26 janvier 1992)
(23 au lieu de 22)

Ajouter le nom de M. Jean-Marie Cambacérés.

(*Journal officiel*, Lois et décrets, du 5 février 1992)
(24 au lieu de 23)

Ajouter le nom de M. Marc-Philippe Daubresse.

CESSATION D'APPARTENANCE À UNE COMMISSION

(En application de l'article 38, alinéa 3, du règlement)

M. Jean-Marie Cambacérés, qui n'est plus membre du groupe socialiste, cesse d'appartenir à la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.

ORGANISMES EXTRAPARLEMENTAIRES

COMMISSION CHARGÉE D'ÉMETTRE UN AVIS SUR LES MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES AIDES FINANCIÈRES SUR LE FONDS DE SOLIDARITÉ CRÉÉ POUR LES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

(10 postes à pourvoir : 5 titulaires et 5 suppléants)

Monsieur le président a nommé, le 28 janvier 1992, MM. Christian Cabal, Jean Laurain, Daniel Le Meur, Michel Meylan, Jean Proveux comme membres titulaires, et MM. Jean-Louis Dumont, Didier Migaud, Jean-Luc Reitzer, François Rochebloine, Robert Schwint comme membres suppléants.

Lura Tech

www.luratech.com